

# Bresse Vallons

Cras-sur-Reyssouze

Étrez



**Bulletin municipal**  
**2019**







# SOMMAIRE



## 1 Éditos des Maires

## 2 › 4 Délibérations

Vie municipale  
Un an de délibérations

## 5 Cérémonie

Commémoration du 11 novembre

## 6 › 17 Chantiers

Au fil des chantiers

- 6 à 10 Bâtiments
- 11 à 13 Économie & Services
- 14-15 Environnement & aménagements
- 16-17 Voiries

## 18 › 19 P.L.U.

Plan local d'Urbanisme

## 20 › 24 Enfance

Enfance • Jeunesse • Éducation

## 25 › 27 Social

Action sociale, Solidarité

## 28 › 29 CPINI

Sapeurs-Pompiers

## 30 Associations

Communication - Vie des associations

## 31 Marche gourmande

## 32 › 47 Associations

Parole aux associations

## 48 › 49 CA3B

## 50 › 51 SBSR / SBVR

## 52 › 53 Civisme

Rappel des règles civiques

## 54 › 55 Pratique

## 56 › 57 Activités

Artisans Commerçants

## 58 › 59 État civil

Naissances • Mariages • Décès

## 60 › 61 Conscrits

Cras-sur-Reyssouze • Étrez

## Invitation

Les Maires de communes déléguées  
et les membres du Conseil Municipal  
ont le plaisir de vous convier  
à un moment convivial pour  
**la présentation de vœux 2020.**

- Samedi 11 janvier 2020 à 18 h,  
à la salle des Fêtes de Cras-sur-Reyssouze
- Samedi 18 janvier 2020 à 18 h  
à la salle des Fêtes d'Étrez

**Directeur de publication**  
Virginie GRIGNOLA-BERNARD, maire

**Réalisation**  
Les membres de  
la commission communication

**Conception & impression**  
IMAGES & MOTS, Viriat  
SEPEC, Péronnas

**Imprimé** en 1100 exemplaires



## Et si l'on profitait de la saison hivernale pour s'offrir de beaux moments et d'instructives leçons ?

**P**etite, j'étais ravie de cette période qui était synonyme de luge, ski, chocolats chauds... mais tout aussi inquiète à l'idée de possibles engelures, gripes et difficultés de circuler.

Pourtant, j'ai très tôt pris le parti de tirer le positif de cette situation pouvant être jugée comme négative.

L'hiver reste donc bel et bien pour moi, un véritable temps de gourmandises, d'odeurs d'antan réconfortantes, familières, conteuses de magie à l'égal du temps offert par le comité des fêtes de Cras, ce samedi 7 décembre, à l'heure où je rédige ces quelques lignes.

Ce temps de partage et d'ouverture à l'autre est également propice à la réflexion...

Alors, que nous entrons dans cette 4<sup>e</sup> saison de l'année, après **un an de vie Comm'Une pour Bresse Vallons**, je ne peux que me féliciter du travail accompli ! Car « *se réunir est un début, rester ensemble est un progrès et travailler ensemble est la réussite* » (Henry Ford).



Virginie GRIGNOLA-BERNARD

Et non, ce ne sont pas les effluves du grog qui me font vous confier cela, d'ailleurs la densité et la richesse de ce bulletin vous offriront tout loisir de découvrir ou redécouvrir ce que NOUS (conseillers, associations, acteurs économiques, habitants...) avons su construire et offrir à nos concitoyens (actions culturelles, écologiques, démocratiques,...) dans un contexte national et international complexe voire en crise. Soyez-en tous chaleureusement remerciés ici !

Je crois que l'ADN de Bresse Vallons (outre le logo), ce bébé qui a grandi aux côtés de ses géniteurs (Cras et Etrez) est clairement doté d'une âme humaniste, solidaire et surtout d'une capacité à innover, expérimenter tant dans les actions que dans les organisations.

**Alors, continuons à faire grandir Bresse Vallons, pour qui le futur, je l'espère continuera à être conjugué au particip'Actif.**

*Bonnes fêtes et douceurs hivernales à chacun d'entre vous !*

## Au moment où je rédige ces quelques lignes, notre commune nouvelle fêtera dans quelques jours son premier anniversaire.

**L**a page que les deux anciennes communes ont écrite dans cette fin de mandature consiste avant tout à préparer l'avenir.

Depuis un an, l'addition des forces de chacun des acteurs de la création de la commune nouvelle fait avancer Bresse Vallons. Le regroupement de tous les moyens humains, matériels, financiers des deux anciennes communes permet d'assurer le développement cohérent et équilibré de la nouvelle collectivité dans le respect des intérêts de ses habitants.

Nous travaillons avec détermination et conviction à la poursuite de notre action, dans un esprit d'équité, avec la volonté de maintenir et de renforcer les services de proximité au bénéfice des habitants du territoire. Ainsi, plusieurs chantiers importants sont en cours ou démarreront prochainement :

- Sur la commune déléguée d'Étrez, la rénovation d'un bâtiment qui permettra l'accueil de la nouvelle mairie déléguée et la création d'un tiers-lieu (lieu ne relevant ni du domicile, ni du travail, un tiers-lieu permet des rencontres professionnelles, associatives ou citoyennes dans un cadre convivial et accessible, créateur de liens) ;



Gérard PERRIN

- Sur la commune déléguée de Cras, la transformation du bâtiment multi-services en un espace Santé - bien-être, la construction de L'Escale et l'aménagement des ses abords et de ceux de l'école.

Aussi, je vous invite à poursuivre la lecture de ce premier bulletin municipal de Bresse Vallons pour découvrir ces projets. Au fil des pages de ce bulletin, s'égrène la vie de notre commune ; les nombreuses associations retracent l'année 2019 et leurs photos vous permettront de mieux vous remémorer tous ces temps forts de la vie active de notre village, des moments d'échange et de convivialité.

D'ailleurs, nous adressons des remerciements appuyés aux associations, à leurs bénévoles pour la part importante et essentielle qu'ils prennent au dynamisme de notre commune en proposant à tous, quel que soit l'âge, des activités et des animations nombreuses et variées.

*Je vous souhaite à tous une très belle et heureuse année, une bonne santé, et de beaux projets à réaliser en 2020.*



# DÉLIBÉRATIONS

**Vie municipale**  
**Un an de délibérations**

## Un an de délibérations

• 8 JANVIER 2019 •

Au cours de cette séance il est procédé

- à l'installation du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Bresse Vallons et à l'élection du Maire. Celui-ci est composé jusqu'aux prochaines élections en 2020 de l'ensemble des conseillers municipaux en place dans les deux communes historiques soit 29 membres,

A l'issue du vote du Conseil nouvellement créé, Madame Virginie Grignola Bernard est élue Maire de la Commune Nouvelle

- à la création de 8 postes d'adjoints : 1<sup>er</sup> adjoint M. Perrin Gérard, 2<sup>e</sup> M. Alain Gaydon, 3<sup>e</sup> M. Philippe Béréziat, 4<sup>e</sup> Mme Laure Courtois, 5<sup>e</sup> Mme Christelle Viverge, 6<sup>e</sup> Mme Pascale ROUX, 7<sup>e</sup> Mme Pascaline DUC, 8<sup>e</sup> M. Sébastien Jeanson
- à l'installation des Conseils municipaux des communes déléguées soit 15 conseillers pour Cras-sur-Reysouze et 14 pour Étrez, à la nomination des maires délégués et à celle des adjoints au nombre de 4 dans chaque commune historique.

Le conseil municipal ainsi mis en place décide des délégations qui seront confiées à Mme le Maire ainsi que celles confiées respectivement aux conseils municipaux délégués, aux maires et adjoints des deux communes déléguées.

Il crée la commission MAPA (marchés à procédure adaptée) et nomme les membres qui le représenteront en son sein.

Pour répondre à la réforme de la gestion des listes électorales, il désigne un de ses membres à la commission de contrôle des dites listes,

Il nomme ses représentants au sein du Syndicat intercommunal d'énergie et de E-communication de l'Ain (SIEA).

**Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux en mairie et sur les sites internet des mairies déléguées.**

Il crée enfin 8 commissions permanentes : Administration, Finances. Ressources Humaines - Environnement, Cadre de vie, Sécurité - Aménagement, Patrimoine Bâti - Social, Jeunesse, Solidarité - Voirie, Réseaux. Mobilité, Urbanisme - Economie- Démocratie Locale et Communication - Vie Culturelle, Associative et Sportive.

• 23 JANVIER 2019 •

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'ensemble des projets des commissions municipales, Il procède à la désignation de ses membres au sein des différentes commissions.

Il décide d'adhérer à l'Agence Départementale d'Ingénierie pour bénéficier de son assistance d'ordre technique, juridique et financière,

Il valide la proposition de création d'un réseau informatique sécurisé entre les deux sites des communes déléguées pour la gestion de la comptabilité de la commune nouvelle.

Il décide la mise en place de l'offre de paiement Pay FIP/TIPI pour faciliter le paiement en ligne accessible aux usagers.

Il étudie les propositions de la commission MAPA concernant les travaux de construction de l'Espace Socio- Culturel et accepte de retenir une partie des entreprises candidates. Onze déclare infructueux les lots 2 et 5 concernant le gros œuvre et les menuiseries extérieures et décide de relancer les marchés.

• 13 FEVRIER 2019 •

Le Conseil Municipal valide l'engagement de la collectivité dans la dématérialisation des transmissions des actes réglementaires et budgétaires soumis au contrôle de légalité de la Préfecture

et ratifie le choix de la plateforme de télétransmission homologuée.

Il approuve la liste des seize noms donnés au directeur des services fiscaux pour la désignation de huit commissaires titulaires et huit suppléants appelés à composer la Commission Communale des impôts directs.

Il nomme les élus proposés pour représenter la commune au sein des instances partenaires telles que L'Agence Départementale d'Ingénierie ainsi que le correspondant auprès de la Défense Nationale.

En vue d'assurer les dépenses d'investissement intervenant avant le vote du budget il décide l'ouverture, comme la loi l'y autorise de crédits d'investissements d'un montant de 26 000 €.

Il entérine la proposition de demander une subvention d'État au titre de la DETR 2019 pour l'aménagement des abords de l'Espace Socio-culturel concourant à la création de chemins piétonniers (déplacements en mode doux) soit 72 886 € et accepte le plan de financement s'élevant à 145 773,25 € HT.

Il approuve la création du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bresse Vallons suite à la dissolution, comme le prévoit la loi, des deux CCAS des communes historiques, Il porte à 17 le nombre d'administrateurs qui composent cette instance et procède à l'élection des huit membres élus municipaux qui seront amenés à y siéger.

Il décide que les périmètres d'affectation des élèves dans les deux groupes scolaires existants sur la commune sont déterminés par les limites territoriales de chacune des communes historiques ayant constitués la Commune Nouvelle,

Les demandes de dérogation aux principes d'affectation des périmètres ainsi établis seront étudiées au sein d'une commission spécifique composée de l'adjointe au maire en charge de





la jeunesse et d'un élu de chaque commune déléguée. Les directeurs des écoles y seront associés à titre consultatif.

---

## • 27 MARS 2019 •

---

Le Conseil municipal procède successivement aux votes des comptes de gestion des deux communes historiques puis des comptes administratifs de l'exercice 2018 de ces deux communes en ayant vérifié leur conformité.

Il valide l'affectation des résultats 2018 du budget principal, le résultat cumulé pour Bresse Vallons s'élevant à 528 318,52 € et propose d'affecter cet excédent en section d'investissement sur le BP 2019,11 procède de même pour le budget annexe des locaux commerciaux.

Il autorise l'ouverture des crédits d'investissement 2019 du BP pour faire face aux dépenses urgentes et éviter toute discontinuité dans les paiements en attendant que le BP soit déclaré exécutoire,

Il procède ensuite à la répartition des subventions aux associations pour un total de 9 306 €.

Il décide de ne pas modifier le taux des trois taxes locales des deux communes historiques,

Il vote le Budget principal qui s'équilibre à hauteur de 3 055 977 € en section de fonctionnement et à hauteur de 5 030 069,97 € en section d'investissement.

Il approuve l'avenant N°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'espace socio-culturel (21 500 € HT).

Il valide l'implantation d'un rucher pédagogique sur la partie sud du tènement du futur bassin d'écroulement à Etrez et accepte la demande de subvention auprès du département,

Il accepte le cahier des charges de la charte Zéro phyto portée par la FRAPNA, Il donne son accord de principe pour l'exonération partielle des taxes sur les propriétés bâties pour les trois propriétés situées dans le périmètre du PPRT.

Il adopte l'opération d'aménagement du City stade d'Etrez et autorise la demande de subvention au titre de la DETR (contrat de ruralité) soit 10 858 € (30 % du coût total) ;

---

## • 17 AVRIL 2019 •

---

Le Conseil municipal décide de rembourser aux amicales de sapeurs-pompiers volontaires leurs frais d'assurance soit 964,95 € pour l'amicale d'Etrez et 1 229,25 € pour celle de Cras-sur-Reyssouze. Il donne son accord pour la vente à Bourg Habitat d'un terrain d'une surface de 12 605 m<sup>2</sup> au prix de 16 € TTC le m<sup>2</sup> pour la réalisation d'une opération immobilière de 18 logements locatifs et de 6 ou 7 lots libres.

Il procède à la révision des loyers des locaux commerciaux sur les deux communes déléguées.

Il décide de procéder à des travaux d'aménagement à l'aire de loisirs de Cras pour améliorer le stationnement des véhicules,

Il valide un devis de 3 132,23 € HT de l'entreprise CPRO pour 1 adaptation des réseaux informatiques des communes déléguées,

Il valide plusieurs décisions concernant :

- L'amélioration du patrimoine bâti,
- Les projets de construction en cours Espace Socio-culturel à Cras attribution du marché de gros œuvre et contrat avec la société Réservoir Sun pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture,

- Implantation d'un pylône de téléphonie mobile par L'opérateur Orange.
- Les espaces verts du bassin d'écroulement à Etrez ;
- L'arrosage automatique du terrain de sport.

---

## • 15 MAI 2019 •

---

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de l'adhésion à la plateforme unique de dématérialisation des marchés publics.

Il valide plusieurs propositions de la Commission MAPA concernant les aménagements des abords de l'école et de l'Espace socio-culturel à Cras-sur-Reyssouze et le choix de l'entreprise retenue pour les travaux du stade à Etrez.

Il approuve le programme de la 4e édition de Bresse Vallons qui est également première manifestation de Bresse Vallons prévue le 25 mai 2019.

---

## • 26 JUIN 2019 •

---

Le Conseil Municipal vote une subvention de 250 € à l'association « Transports crassois » qui organise les trajets Cras-centre de loisirs d'Attignat le mercredi midi.

Il procède à la révision des loyers des logements communaux de la commune déléguée d'Etrez et au choix d'un nouveau locataire pour un logement communal vacant.

Il valide le nom du futur Espace socio-culturel, L'ESCALE (Espace Socio-Culturel Crassois d'Animation de Loisirs et d'Echanges), et sa future inscription sur la face nord du bâtiment près de l'entrée principale.

Il valide le choix des entreprises qui interviendront pour les travaux de démolition des quatre bâtiments d'habi-



# DÉLIBÉRATIONS

## Vie municipale Un an de délibérations

tation suite aux mesures du PPRT relatif au stockage souterrain de gaz naturel par Storengy.

Il décide l'exonération, au taux de 30 %, de la taxe foncière des constructions situées dans le périmètre du PPRT et construites antérieurement à sa mise en place.

### • 17 JUILLET 2019 •

Sur proposition de la CAB et pour répondre aux réglementations en vigueur, le Conseil Municipal autorise la Maire à désigner le délégué à la protection des données à caractère personnel de l'Agglo comme délégué à la protection des données de la Commune de Bresse Vallons.

Il approuve l'acquisition à titre gratuit d'une parcelle (497 m<sup>2</sup>) appartenant à M. Pierre Favier pour l'implantation d'une réserve incendie au sud du hameau des Perrets à Cras-sur-Reyssouze.

Il procède au choix d'un nouveau locataire pour un logement communal à Etrez. Pour faire suite à son engagement dans la démarche « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » et pour affirmer sa politique volontariste de lutte contre le changement climatique, il approuve le contrat et le montant de la redevance avec la société Réservoir Sun pour l'occupation par une centrale solaire de la toiture de « L'Escale ».

### • 18 SEPTEMBRE 2019 •

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la CAB pour la répartition dérogatoire « libre » du FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) pour l'année 2019.

Il fixe le tarif des ventes d'herbe de ses terrains loués aux agriculteurs. L'augmentation est de 1,66 % pour l'année 2019.

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif à la CA3B il valide le montant des crédits à transférer à cette instance en fonctionnement et en investissement.

Dans le cadre de la renégociation du contrat pour l'achat d'énergie verte souscrit entre la commune et le SIEA, il décide de souscrire une fourniture de 100 % en énergie verte pour la salle des fêtes de la commune déléguée d'Etrez.

Il vote le dégrèvement, pour cinq ans, de la moitié de la taxe foncière sur les propriétés non bâties au profit des parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs.

Dans le but d'harmoniser les taux de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire de la commune, il décide, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et pour une durée d'un an reconductible :

- De maintenir à 5 % le taux sur le secteur du parc d'activité
- De fixer à 2,5 % celui-ci sur le restant du territoire communal
- D'exonérer en totalité les abris de jardin d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup> soumis à déclaration préalable.

Il accepte le plan de financement de l'avant-projet détaillé du SIEA pour l'opération d'extension et de la modernisation de l'éclairage public aux abords de l'école et de l'ESCALE.

Il approuve deux modifications apportées au Plan Local d'urbanisme sur la commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze ainsi que la décision d'ouvrir à l'urbanisation une zone 2AU « les Adams » au cœur du bourg avec une orientation de programme d'aménagement.

Il valide les avenants aux marchés de travaux pour le tiers lieu pour un montant de 12 125,82 €.

Il accepte le transfert gratuit dans le domaine public d'une voirie privée située Lotissement des Coquelicots à Cras-sur-Reyssouze.

### • 16 OCTOBRE 2019 •

Le Conseil Municipal approuve la liste des taxes d'enlèvement des ordures ménagères 2019 pour les locataires de la commune de Bresse Vallons et autorise l'encaissement des redevances.

- Il valide le projet d'acquisition d'un écran d'information pour la bibliothèque située à Cras-sur-Reyssouze,

- Il valide le devis pour la taille des arbres sur la commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze,

- Il décide de demander en sus de la subvention au titre de la DETR, une subvention auprès de la Région pour la réalisation de l'opération d'aménagement de « l'Espace Santé et Bien-Être » et valide le plan de financement. Le coût prévisionnel est de 98 820 € HT dont 30 % soit 29 646 € pour la Commune.

- Il donne à la Société Réservoir Sun l'autorisation d'occuper le domaine public en vue de la conception, réalisation et exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'ESCALE (800 m<sup>2</sup>) et accepte la convention qui lie la Commune à cette société pour l'exploitation.

### • 13 NOVEMBRE 2019 •

Le Conseil Municipal approuve la révision des loyers des logements communaux situés dans la Commune déléguée de Cras à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

- Il décide d'instaurer la mise en place des trois redevances dues par les gestions de transport et de distribution de gaz et d'électricité pour l'occupation provisoire du domaine public communal liée aux chantiers de travaux sur leurs ouvrages.

Il approuve le rapport d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 5 novembre 2019 transmis par la CA3B





## Commémoration du 11 novembre



Mickaël, Cassandra et Lily Rose (CM2)

La commémoration du 11 novembre a de nouveau été un moment fort cette année dans nos deux communes déléguées. Accompagnée de l'harmonie de Foissiat à Étrez et l'harmonie d'Attignat à Cras sur Reyssouze, les cérémonies ont permis à la population de se retrouver pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France.

Quelques enfants de l'école ont lu des lettres émouvantes, écrites par des poilus, pour leurs proches. Ces écrits montraient les horreurs de ce conflit, ainsi que les abominables conditions de vie dans les tranchées.

A Étrez, Les soldats du feu ont également été mis à l'honneur ; certains ont reçu de nouveaux galons ou une médaille, récompensant leurs années de service et de dévouement.

### Texte du poilu Charles GUINANT le 18 mars 1916 à VERDUN

Ma chérie,

Je t'écris pour te dire que je ne reviendrai pas de la guerre. S'il te plaît, ne pleure pas, sois forte. Le dernier assaut m'a coûté mon pied gauche et ma blessure s'est infectée. Les médecins disent qu'il ne me reste que quelques jours à vivre. Quand cette lettre te parviendra, je serai peut-être déjà mort. Je vais te raconter comment j'ai été blessé.

Il y a trois jours, nos généraux nous ont ordonné d'attaquer. Ce fut une boucherie absolument inutile.

Au début, nous étions vingt mille. Après avoir passé les barbelés, nous n'étions plus que quinze mille environ. C'est à ce moment-là que je fus touché. Un obus tomba pas très loin de moi et un morceau m'arracha le pied gauche. Je perdis connaissance et je ne me réveillai qu'un jour plus tard, dans une tente d'infirmerie. Plus tard, j'appris que parmi les vingt mille soldats qui étaient partis à l'assaut, seuls cinq mille avaient pu survivre grâce à un repli demandé par le Général Pétain.

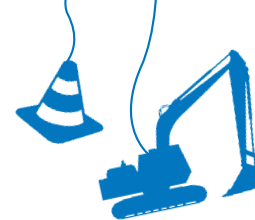
Dans ta dernière lettre, tu m'as dit que tu étais enceinte depuis ma permission d'il y a deux mois. Quand notre enfant naîtra, tu lui diras que son père est mort en héros pour la France. Et surtout, fais en sorte à ce qu'il n'aille jamais dans l'armée pour qu'il ne meure pas bêtement comme moi.

Je t'aime, j'espère qu'on se reverra dans un autre monde, je te remercie pour tous les merveilleux moments que tu m'as fait passer, je t'aimerai toujours.

Adieu



Paulin et  
Joséphine  
(CM2),  
Théo-Tim  
(CM1)



### Aménagement des abords de l'école et de L'Escale

Cet important programme d'aménagement reprend les orientations d'aménagement étudiées avec le CAUE de l'Ain sur l'ensemble du secteur. Il répond à plusieurs objectifs : mettre en valeur l'espace public, aménager des zones de stationnement avec un souci d'entretien facile, préserver le caractère rural du bourg et faciliter / sécuriser le déplacement de tous. Il concerne les abords de l'école et de L'Escale.

Afin d'améliorer la sécurité à proximité de l'école les travaux suivants seront réalisés :

- Création d'un trottoir rue Bernard,
- Requalification des places de stationnement à proximité de l'école,
- Création d'un plateau au droit de l'accès vers L'Escale.

Le projet d'aménagement aux abords du nouveau bâtiment L'escale concerne :

- L'aménagement de 51 places de stationnement dont, à proximité de l'esplanade devant L'Escale, des places pour personnes à mobilité réduite,
- La création d'un quai bus,
- La réalisation d'un cheminement piéton/vélo permettant à terme depuis les lotissements à l'Est et au sud du projet, de rejoindre le bourg en toute sécurité,

- La création d'une aire de stationnement annexe traitée en revêtement drainant sable et pavé - gazon, et agrémentée d'arbres et d'arbustes ainsi que de noues paysagères,
- La jonction viaire avec la rue de la Garenne (ex rue Semcoda),
- La création d'une esplanade, au sud de L'Escale qui pourra servir de « théâtre de plein air »,
- La réalisation des espaces engazonnés et des massifs à planter. La surface des espaces verts sera importante et le choix des espèces végétales se portera sur des essences peu gourmandes en eau.

Une partie du projet est situé en zone inondable. Les enjeux environnementaux ont nécessité la constitution d'un dossier de déclaration dans le cadre de la réglementation Eau.

La gestion des eaux pluviales est subtilement intégrée dans l'aménagement. Le projet prévoit la réalisation de bassins d'infiltration et la création de noues paysagères d'infiltration. La maîtrise d'œuvre a conçu le projet en concertation étroite avec un bureau d'études expert dans le domaine.

L'aménagement respecte le caractère rural de la commune et il va donner aux habitants un nouvel espace de convivialité au cœur du bourg.



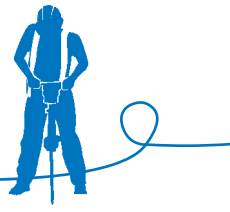
#### Avancement du projet

Par délibération en date du 15 mai 2019, le conseil municipal a décidé de retenir les 2 titulaires des lots « voirie et réseaux divers » et « Aménagements paysagers et qualitatifs ».

Ces travaux sont évalués à environ 630 000 € HT et il est à noter que les offres de prix retenues « entrent » parfaitement dans le budget prévisionnel.

Les travaux débuteront en janvier 2020 pour une réception prévue en même temps que la mise en service de L'Escale. Il est également prévu l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques qui seront disponibles en accès public.





## Espace santé et bien être

Par délibération en date du 26 juin 2019, le conseil municipal a approuvé le projet de transformer le bâtiment de l'épicerie multi-services, situé au centre bourg de la commune déléguée de Cras, inutilisée depuis début 2018, en un espace Santé - Bien-être.

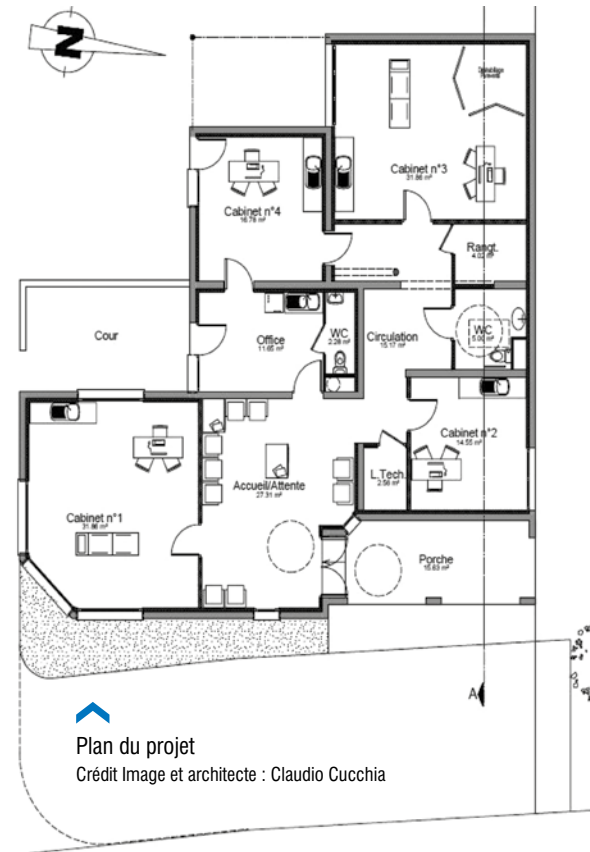
En effet, la commune de Bresse Vallons, sollicitée par plusieurs professionnels, souhaitant s'inscrire dans une dynamique d'offre de soins diversifiée dans un lieu unique sur la commune et permettant la mutualisation de certains coûts, a souhaité étudier la possibilité de transformer ce bâtiment. La commune a missionné M. Claudio Cucchia, architecte à Foissiat, pour étudier le réaménagement du bâtiment en un espace Santé - Bien-être.

Le conseil municipal a validé en septembre l'avant-projet sommaire : le coût des travaux est estimé dans cette phase à 90 000 € HT, hors frais de maîtrise d'œuvre.

Par délibération en date du 16 octobre 2019, le conseil municipal a décidé de solliciter des subventions pour ce nouvel équipement auprès de tout financeur potentiel et notamment auprès de l'Etat et de la Région Auvergne - Rhône-Alpes.

L'aménagement de l'espace Santé - Bien-être devrait être terminé à la fin du printemps 2020 pour accueillir les praticiens. Plusieurs spécialités seront présentes, certaines possiblement à temps partiel. Des contacts sont en cours pour accueillir d'autres professionnels.

Ainsi, ce projet, permettra de dynamiser le centre bourg de Cras en offrant une réponse à des besoins fonc-



tionnels de la vie quotidienne des habitants de Bresse Vallons par la possibilité d'accéder à des professions paramédicales ou autres professions contribuant au bien-être et à la santé et n'existant que partiellement sur le territoire de la commune.







# (CHANTIERS

## Au fil des chantiers Bâtiments



### La construction de L'Espace socioculturel

#### L'Espace socioculturel porte un nom :

## L'ESCALE

La municipalité de Cras-sur-Reyssouze avait lancé, sur le bulletin municipal 2019, un appel à la population pour donner un nom à ce nouvel équipement.

Parmi les propositions arrivées en mairie, le nom **L'ESCALE**, acronyme de **L'E**space **S**ocioculturel **C**rassois, d'**A**nimations, de **L**oisirs et d'**E**changes a été retenu par le conseil municipal.



Perspective intérieure de L'ESCALE  
Crédit Image et architecte : Cabinet d'architecture Archipel

#### La construction de L'ESCALE est en cours

Projetée depuis plusieurs années, la construction de l'espace socioculturel a débuté cet été.

Le cabinet d'architecture Archipel de Grenoble a conçu L'ESCALE et 13 entreprises travaillent à sa construction. L'ESCALE sera un espace de mutualisation. Il apportera au village dynamisme et meilleure qualité de vie. Il permettra d'accéder à des pratiques culturelles, de répondre aux demandes des habitants et des associations. Diverses activités pourront ainsi s'y développer : animations, spectacles, réunions, fêtes de famille, échanges, manifestations des associations, activités de la gymnastique volontaire, etc....

Ce nouveau bâtiment d'une surface utile totale de 984 m<sup>2</sup> rassemblera dans ses murs, une salle polyvalente de 364 m<sup>2</sup> divisible en deux parties (241 m<sup>2</sup> et 123 m<sup>2</sup>), une salle de réunion de 44 m<sup>2</sup>, un vestiaire, un office de 60 m<sup>2</sup> avec une chambre froide accolée, une laverie de 14 m<sup>2</sup>, un grand bar (56 m<sup>2</sup>), des sanitaires hommes et femmes, une loge avec douche et WC pour les artistes, des rangements et des locaux techniques.

Par ailleurs, dans un souci de rationalisation de l'utilisation du bâtiment, la scène (57 m<sup>2</sup>) est conçue pour pouvoir accueillir des réunions associatives. Un auvent de 208 m<sup>2</sup> au sud complète l'équipement.

Une centrale photovoltaïque sera construite par la société Reservoir Sun sur la partie exploitable de la toiture-terrasse. **La puissance installée sera d'environ 90 kWc.** Les besoins du bâtiment ne permettant pas de valoriser entièrement sur le site la production en autoconsommation, l'électricité sera vendue au prix du marché par Reservoir Sun, tiers investisseur.

L'opération fait l'objet d'une démarche prenant en compte les performances thermiques et environnementales. Ce bâtiment aura une enveloppe très performante thermiquement et phoniquement. Avec la qualité des équipements techniques et l'installation de la centrale photovoltaïque, le projet vise à atteindre les objectifs environnementaux du programme d'un bâtiment passif.

Si les conditions météorologiques sont favorables cet hiver, la livraison de ce nouvel écrin sera effective à l'automne 2020.



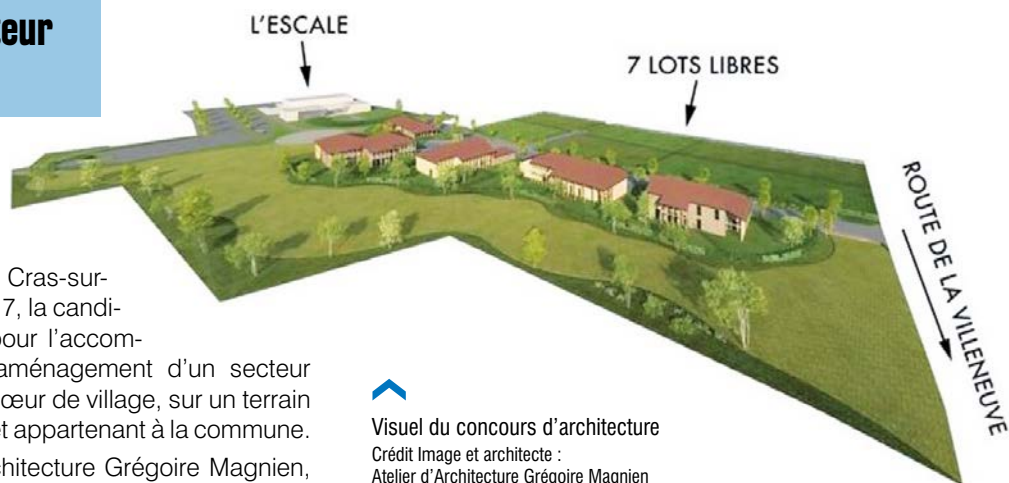
Le chantier vu depuis l'école (16 novembre 2019)



L'ESCALE en cours de construction. Vue sud-ouest



## Un nouveau secteur résidentiel



Visuel du concours d'architecture  
Crédit Image et architecte :  
Atelier d'Architecture Grégoire Magnien

Le conseil municipal de Cras-sur-Reyssouze a retenu, en 2017, la candidature de Bourg Habitat pour l'accompagner dans le projet d'aménagement d'un secteur résidentiel, à proximité du cœur de village, sur un terrain situé au sud de L'ESCALE et appartenant à la commune.

Conçu par le cabinet d'architecture Grégoire Magnien, le projet qui respecte le cahier des charges de la Commune propose un programme mixte. En effet, le projet est composé de 18 logements locatifs et de 7 lots nus mis en accession à la propriété, ce qui générera une mixité de statuts, garantie d'un équilibre social.

Le programme immobilier de Bourg Habitat est diversifié. Il comprend la construction de 10 logements individuels et d'un petit collectif de 8 logements. 6 des logements sont adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Chaque logement individuel est doté d'un jardin.

Le projet intègre également des places de stationnement pour les locataires et leurs visiteurs. Les auteurs du projet ont eu à cœur de l'intégrer et de respecter l'environnement.

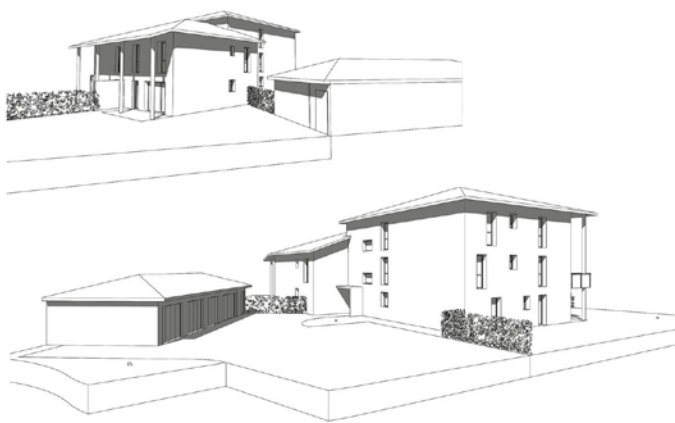
Les travaux devraient commencer au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, pour une durée prévisionnelle de 18 mois. La livraison est prévue au 4<sup>e</sup> trimestre 2021.

### L'opération portée par Bourg Habitat, en quelques chiffres

7 lots nus de 645 à 945 m<sup>2</sup> mis à la vente.

18 logements locatifs regroupées en 5 ensembles :

- Un bâtiment collectif composé de 8 logements : 4 de Type 2 et 4 de Type 3 ;
- Quatre ensembles de logements individuels avec chacun un garage : 2 de Type 3, 7 de Type 4 et 1 de Type 5.
- Dont 6 logements adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite.



© Atelier d'Architecture Grégoire MAGNIEN

## Le Petit Bosquet

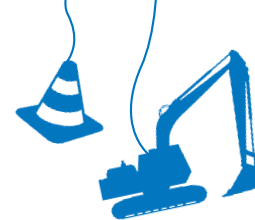
A Étrez, Bourg Habitat poursuit l'aménagement du petit bosquet, au sud. En effet, dès la fin de l'été le terrassement a commencé afin de permettre aux huit nouveaux logements de voir le jour.





# (CHANTIERS

## Au fil des chantiers Bâtiments



### Dégâts grêle



Deux ans après, presque jour pour jour, la fin des travaux suite au dégâts causés par la grêle, le 30 juillet 2017 a sonné. En effet, la zinguerie avait été très endommagée sur le pourtour de l'église, ce qui avait occasionné d'importantes infiltrations d'eau à l'intérieur de celle-ci. Ce sont des conséquences qui n'ont pas été vues immédiatement après l'orage. Il a donc fallu reconsulter le cabinet d'assurances et une nouvelle visite d'expert a été nécessaire.

Suite au rapport d'expert, nous avons donc missionné l'entreprise GAUDILLIERE de Viriat pour la zinguerie (33 854,88 €) et l'entreprise DRUGUET de Montrevel pour la peinture des plafonds voutés et d'une partie des murs (46968,00 €). L'ensemble des travaux dus à cet orage s'élèvent à 239 132,93 €, pris en charge en partie par l'assurance.

Les réfections de peinture ont occasionné des travaux importants puisque qu'il a fallu échafauder tout l'inté-



rieur de la nef centrale, ce qui a imposé le déplacement de tous les bancs, des chaises, des statues et tableaux. Le déménagement a été réalisé dans de bonnes conditions avec de nombreuses personnes (bénévoles de la paroisse et élus) que nous remercions. L'ensemble a été nettoyé avec minutie et stocké proprement avant d'être réinstallé. Le résultat est très satisfaisant.



### Un gazon synthétique pour les élèves de maternelle



Les élèves des classes maternelles disposent d'un espace vert dans la cour d'école qui leur est dédiée.

Sur ce terrain, le gazon naturel fortement dégradé par les piétinements devenait vite boueux par temps humide. Afin de résoudre ce problème de propreté, un gazon synthétique a été installé pendant les vacances de la Toussaint.

◀ Le gazon synthétique remplace  
avantageusement la pelouse dégradée





## Implantation d'une antenne-relais Orange®

Des travaux d'implantation d'une antenne-relais Orange ont commencé début décembre.

Suite à la demande de la société Orange, le conseil municipal a autorisé l'implantation d'une antenne 4G sur le site de l'ancienne station d'épuration de Cras. Elle vise à apporter du réseau à la commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze, zone mal couverte en téléphonie mobile.

Au vu des réclamations reçues en mairie, le besoin est réel et la loi oblige les opérateurs à couvrir 100 % du territoire.

En avril et début mai 2019, un dossier d'informations concernant ce projet d'implantation d'antenne-relais a

été consultable au secrétariat de la mairie de Cras et sur le site internet de la commune déléguée. Afin de répondre aux questions, la société Orange et le bureau d'études chargé du projet ont assuré une permanence en mairie, le 3 mai 2019.

L'emplacement du pylône de téléphonie mobile est mis à disposition de l'opérateur Orange, par la commune, moyennant une redevance annuelle de 2 800 €.

D'ici peu, les habitants de la commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze bénéficieront d'une meilleure couverture du réseau de téléphonie mobile Orange. La fin des travaux est prévue pour fin février et la mise en service en avril 2020.



Insertion paysagère de l'antenne-relais. Photomontage





## Présentation du projet du tiers-lieu Commune déléguée d'Etrez - Mairie de Bresse Vallons

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les communes de Cras-sur-Reyssouze et d'Etrez se sont unies et ont donné naissance à la commune nouvelle de Bresse Vallons. L'ambition de cette nouvelle collectivité est de développer une communauté de projet au plus proche des habitants et des besoins du territoire.

Un des projets partagés est l'ouverture, début 2020, d'un « tiers-lieu » (lieu entre espace personnel et professionnel) ; un lieu collaboratif et collectif.

Ce lieu hybride sera composé de différents espaces :

- 300 m<sup>2</sup> de salles plus l'espace dédié à la mairie (80 m<sup>2</sup>) ;
- Un sous-sol de 400 m<sup>2</sup> jouxtant le gymnase.
- Un espace extérieur aménagé comprenant des espaces verts et des stationnements dont 2 places réservées aux véhicules électriques (bornes de recharge).

Ce tiers lieu a pour objectifs de développer des services de proximité, des espaces de travail, de convivialité, de partage et d'apprentissage

### ■ Objectifs du projet

Accompagner les transitions (économique, numérique, écologique), dynamiser l'entrepreneuriat, l'innovation, l'accueil de nouvelles populations et plus largement l'attractivité des territoires ruraux.

#### • Publics cibles

Habitants et usagers des services de la commune : citoyens, retraités, agriculteurs, artisans, entrepreneurs/ auto-entrepreneurs, étudiants, salariés, institutions (par rapport au développement du télétravail) et collectivités territoriales.



Point d'attention : les profils d'utilisateurs ne sont pas limités aux habitants de Bresse Vallons.

#### • Gouvernance

Portage actuellement municipal, mais la commune se positionne dans une logique d'accompagnement : faciliter, structurer, accompagner, apporter un support pour faciliter la naissance d'une communauté de projet.





### • Scenarii d'usages

- Pôle de ressources (documentation et informations pour l'émergence d'initiatives ainsi que pour les actifs et pour les associations) ;
- Espace de travail partagé (espace de coworking), un espace de pratiques numériques, un espace de convivialité, des bureaux privatifs (dotés de cloisons) ;
- Salles de réunion ;
- Services numériques, avec des postes informatiques, un accès à internet, l'organisation d'ateliers (accompagnements aux usages), et du matériel approprié.

## Contrôles et sécurité

Comme le stipule la législation, les équipements sportifs et ludiques qui sont utilisés par la population doivent être contrôlés pour vérifier leur état et leur dangerosité.

En septembre 2019, tous les équipements sportifs et structures communales ont été vérifiés par la société SCMS Europe de Bourg.

Notre commune dispose d'un nombre important de structures comme les deux city-stades, les terrains de foot, de basket, de tennis, les éléments du parcours santé dans les bois d'Étrez et les structures dans les écoles. Le bilan du contrôle de nos équipements est très satisfaisant et rassurant.

## Maixent MOREL chargé de projet

### Sa mission

Je suis en charge de préparer l'ouverture de ce tiers-lieu au sein de la mairie déléguée d'Étrez, aussi bien l'organisation des espaces, la mise en place d'un prévisionnel d'activités mais surtout l'émergence du collectif qui participera à la co-crédation du lieu, et dans le futur, à sa co-gestion. J'ai commencé à enquêter sur les besoins des entreprises, des services sociaux, des associations, des besoins individuels sur un rayon de 30 km par le biais d'un questionnaire. Une réunion avec différents acteurs publics aura lieu fin novembre pour constituer un comité technique.

Extrait de l'article paru dans  
*Actu Bresse*, le 26 novembre 2019



## L'enquête pour votre espace tiers-lieu à Bresse Vallons est ouverte

Du 14 novembre au 7 décembre

### Construisez un lieu qui vous appartient et vous ressemble

Partagez votre vision et vos besoins

Apportez de nouvelles idées

### Le questionnaire est disponible en ligne

(voir sur le site de votre Mairie) et aussi:

- Dans votre Mairie,
- Le samedi dans les bibliothèques des mairies déléguées
- Au téléphone



En plus,

Proposez le nom du lieu

Pour toutes questions sur le questionnaire ou sur la démarche s'adresser à la mairie de Bresse Vallons

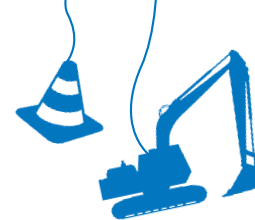
BRESSE VALLONS  
TERRITOIRES EN ACTIONS





# (CHANTIERS

Au fil des chantiers  
Environnement  
& aménagements



## Le marais de l'étang de Bizadan labellisé espace naturel sensible

Le marais de l'étang de Bizadan fait partie du réseau des sites labellisés « Espaces naturels sensibles » (ENS) de l'Ain, par le Département. Ce réseau, qui compte à ce jour 38 sites.



Allez découvrir ce petit joyau situé entre Balvay et les Fourches

Site labellisé en décembre 2017, l'ENS « Marais de l'étang de Bizadan » est composé d'un petit étang et de son marais. Ils sont bordés d'une forêt qui donne du charme à ce milieu. Situé sur la commune de Bresse-Vallons, ce site était autrefois exploité à des fins agricoles : fauche des laiches et roseaux pour la litière du bétail et pâturage. Malgré la fin de cet usage, il est aujourd'hui apprécié des promeneurs et naturalistes qui viennent se détendre et profiter des curiosités naturelles.

Très prochainement, ce site fera l'objet de quelques travaux pilotés par le conservatoire d'espaces naturels. Les objectifs : améliorer l'accessibilité au site et redonner vie à cette zone humide qui est en train de s'assécher. Un petit parking sera créé et des cheminements piétons permettront d'accéder au marais. Une vanne, installée en queue d'étang, retiendra l'eau dans les milieux humides et les engorgeront sur de plus longue période. Des débroussaillages de végétaux et petits surcreusements dans le marais viendront compléter les aménagements naturels. La fin des travaux est prévue courant 2020.

Ces réalisations bénéficient du soutien financier du Département de l'Ain, de STORENGY, de l'Agence de l'Eau, de la Région Auvergne – Rhône-Alpes et de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

## Le fleurissement



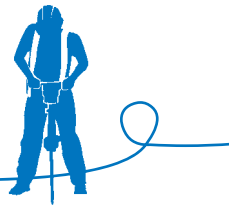
Comme toutes les années, les bénévoles du fleurissement se sont donnés rendez-vous au mois de juin pour fleurir la commune. Accompagnés des 2 agents communaux, nous avons essayé de colorer notre village pour cette période estivale qui court très largement maintenant sur le début de l'automne avec une météo favorable.

En tant que commune labellisée, nous avons reçu mi-juillet, le jury national du fleurissement. Nous nous sommes entretenus non seulement sur la partie fleurissement mais aussi et surtout sur l'aménagement global du village. Un déplacement



de cette délégation dans les différents espaces de la commune est venu clore la visite.

Fin septembre, nous avons eu une réunion pour réfléchir au fleurissement d'automne que nous mettrons en place sur les 2 communes déléguées.



## Bresse Vallons, lauréate du prix Énergies Citoyennes 2019

Candidate pour le Prix Énergies Citoyennes 2019, la Commune de Bresse Vallons a été distinguée lors de la cérémonie de remise des trophées, le 4 novembre à la Maison des Océans, à Paris.

Michaël WEBER, Maire, Membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, présidait le jury 2019.

L'édition 2019 spéciale 10 ans a été parrainée par Erik ORSENNA, économiste, écrivain, membre de l'Académie française.

Les Prix Énergies Citoyennes ont été créés en 2009 pour récompenser les plus belles stratégies énergétiques locales des collectivités françaises, établissements publics locaux, communes, groupements de communes, structures intercommunales, syndicats, départements, régions, etc.

La Commune de Bresse Vallons, souhaitant valoriser ses actions en faveur de la transition énergétique a déposé sa candidature au Prix Énergies Citoyennes 2019, en juin.

Les prix ont été décernés par un jury indépendant, composé d'experts du développement durable, d'associations d'élus et de médias. Le jury a examiné

les dossiers de candidature sous deux angles : la vision stratégique et trois types d'actions exemplaires en faveur de la transition énergétique (une action concrète mise en place ces deux dernières années, une action particulièrement innovante et une action de sensibilisation à destination des habitants).

Bresse Vallons concourait dans la catégorie des Collectivités territoriales et Établissements Publics de Coopération Intercommunale de moins de 20 000 habitants.

De la **première centrale photovoltaïque citoyenne** du département de l'Ain mise en place par la SAS

Bresse Énergies Citoyennes, en juin 2018, sur la commune déléguée d'Étrel, à l'**opération Graines de citoyens** à destination des habitants et acteurs du territoire, « action de sensibilisation » qui engage autant le citoyen que la collectivité dans une mutation de nos pratiques de consommations, en passant par la **construction de l'Escale et l'aménagement de ses abords** considérés comme une « action particulièrement innovante » du fait d'un regroupement de solutions concernant la question énergétique, tous ces projets ont eu l'attention du jury et le « Prix Énergies Citoyennes 2019 » a été attribué à Bresse Vallons.



Virginie Grignola-Bernard et Gérard Perrin ont reçu le Prix Énergies Citoyennes 2019 récompensant Bresse Vallons pour ses initiatives et son engagement en faveur de la transition énergétique.

Photo David Marmier

## Bassin d'écêtement



C'est à la fin du printemps 2019, que le bassin d'écêtement a été terminé. Les entreprises Famy et Parcs et Sports ont mis un point final début juin à la réalisation de cet espace. Lors de fortes pluies, il montre son efficacité en retenant l'eau au fond du bassin de façon à ce qu'elle s'évacue lentement dans le bief.

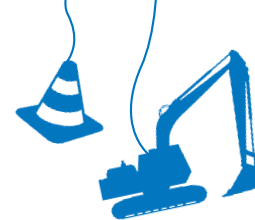
Depuis, la pelouse et la jachère fleurie se sont implantées. Les agents construisent le rucher pédagogique qui verra le jour au printemps prochain avec la mise en place de 3 ruches à l'intérieur. La dernière phase du projet va prendre forme cet automne avec l'aménagement matériel et végétal de ce site.





# (CHANTIERS

Au fil des chantiers  
Voiries



## Un revêtement tout neuf pour la route des Perthuisettes



En plus des travaux courants d'entretien annuels des voies communales, un chantier important a été réalisé cette année : l'aménagement et la rénovation de la route des Perthuisettes.

Les travaux sur cette route ont concerné la partie allant du carrefour avec la route de Villeneuve jusqu'au pont du Barton. Ils ont été réalisés au cours du dernier trimestre. Ils ont consisté en la réfection de la chaussée en enrobé après avoir mis en place des bordures et des caniveaux pour éviter l'écoulement des eaux sur les propriétés privées et une gestion des eaux pluviales par infiltration sous la route et les accotements dans certains secteurs.

En amont du chantier, la municipalité a invité les riverains à une réunion publique ; le technicien de la CA3B chargé de l'étude et le conducteur de travaux d'Eurovia ont présenté la nature des travaux et le phasage du chantier.

**En vue de permettre une modération de la vitesse,** une écluse (ne permettant qu'une circulation alternée des véhicules) et un coussin lyonnais ont été implantés. Des bandes en résine sont mises en place sur l'enrobé



Mise en œuvre de l'enrobé final

pour matérialiser l'entrée dans le hameau et alerter les conducteurs sur la nécessité de ralentir. Par ailleurs, un nouveau panneau est installé à l'intersection avec la route de Villeneuve pour indiquer l'obligation aux véhicules circulants en direction du centre village de céder le passage.

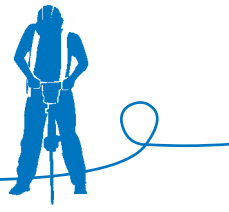
Les travaux (environ 113 000 € TTC) ont été financés dans le cadre de la dotation budgétaire allouée à Bresse Vallons par la Communauté Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse qui a la compétence voirie.

Ce chantier illustre les avantages de la commune nouvelle pour le territoire. En effet, sans la commune nouvelle qui a conduit à la réunion des dotations des deux communes historiques, il n'aurait pas été possible, financièrement, de réaliser l'intégralité du chantier de la route des Perthuisettes en une seule fois.



Création d'un caniveau





## Traversée du village

Etrez

Elle se fissurait, se dégradait ... Cet été, la traversée du village d'Etrez a fait peau neuve, la RD 28 a été revêtue d'une nouvelle couche de roulement en enrobé. Ces travaux ont été réalisés et financés par le Conseil Départemental et la commune.



## Sécurisation de la route de Foissiat

La vitesse excessive sur ce secteur et l'insécurité qui en découle nous ont amenés à entamer une réflexion, en concertation avec les riverains. Deux portions sur cette route ont fait l'objet d'une sécurisation : **les Combes et la Spire**.

Après avoir étudié de nombreuses possibilités, qui techniquement n'étaient pas toutes réalisables, voici celles qui ont été retenues :

- **Aux Combes**, nous avons installé une écluse centrée avec un coussin lyonnais et mis en amont le panneau d'agglomération qui était rue de Bret.



- **A la Spire**, du fait de la configuration du lieu, (pente, virage) la seule possibilité était de limiter la vitesse à 50 km/h et travailler sur l'aspect visuel pour inciter les véhicules à ralentir.

Deux panneaux 50 à leds ont été installés et des bandes de résines ont été posées pour marquer l'arrivée dans le hameau.

Dans un deuxième temps, l'aménagement de la future piste cyclable (pose de bordures, rétrécissement de la chaussée, ...) va contribuer à résoudre le problème.







# P.L.U.

## Plan Local d'Urbanisme



### Plan local d'Urbanisme

**Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document d'urbanisme qui, au niveau local, établit un projet global d'urbanisation et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation des sols sur le territoire considéré.**

Il comprend :

- Un rapport de présentation, qui contient un diagnostic et explique les choix effectués ;
- Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme ;
- Un règlement et des documents graphiques, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales.
- Des orientations d'aménagement relatives à certains secteurs ;

Le règlement et les documents graphiques sont opposables à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux ou constructions.

Le PLU est accompagné d'annexes (servitudes d'utilité publique, plans des réseaux d'eau et d'assainissement, plans du Plan de Prévention des risques inondation, ...).



### La modification du Plan local d'urbanisme de la Commune déléguée d'Etrez

La commune déléguée d'Etrez dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 5 juin 2012. Depuis lors, le PLU a fait l'objet de plusieurs procédures d'évolution.

Un arrêté municipal de modification de droit commun du Plan local d'urbanisme a été pris le 17 décembre 2018, complété par un arrêté en date du 24 juillet 2019. Cette modification comporte notamment les possibilités d'évolutions suivantes :

- clarifier et harmoniser les règles d'implantation vis-à-vis des limites de propriété pour les bâtiments annexes (tels qu'un garage) en zones urbaines et à urbaniser,
- assouplir les règles relatives aux clôtures en zones urbaines,
- étendre la palette des couleurs autorisées concernant la toiture des constructions d'habitation,
- créer un secteur particulier au sein de la zone agricole afin d'accueillir le projet d'un bâtiment de stockage de fourrage de paille porté par le centre équestre d'Etrez,
- créer un secteur particulier au sein de la zone agricole afin de permettre, à proximité du pôle sportif communal actuel, la réalisation d'équipements sportifs de plein air sans bâtiment, tel qu'un projet de skate-park ou la réalisation d'un terrain d'entraînement,
- reclasser un secteur, initialement classé en zone d'équipement UE, vers la zone urbaine UB.

INFOS

**Avant de réaliser votre projet,  
nous vous invitons à consulter les PLU.**



Cras

## Modifications du Plan local d'Urbanisme de la commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze

Le PLU de la commune déléguée Cras-sur-Reyssouze a fait l'objet de deux modifications qui portaient sur des éléments particuliers.

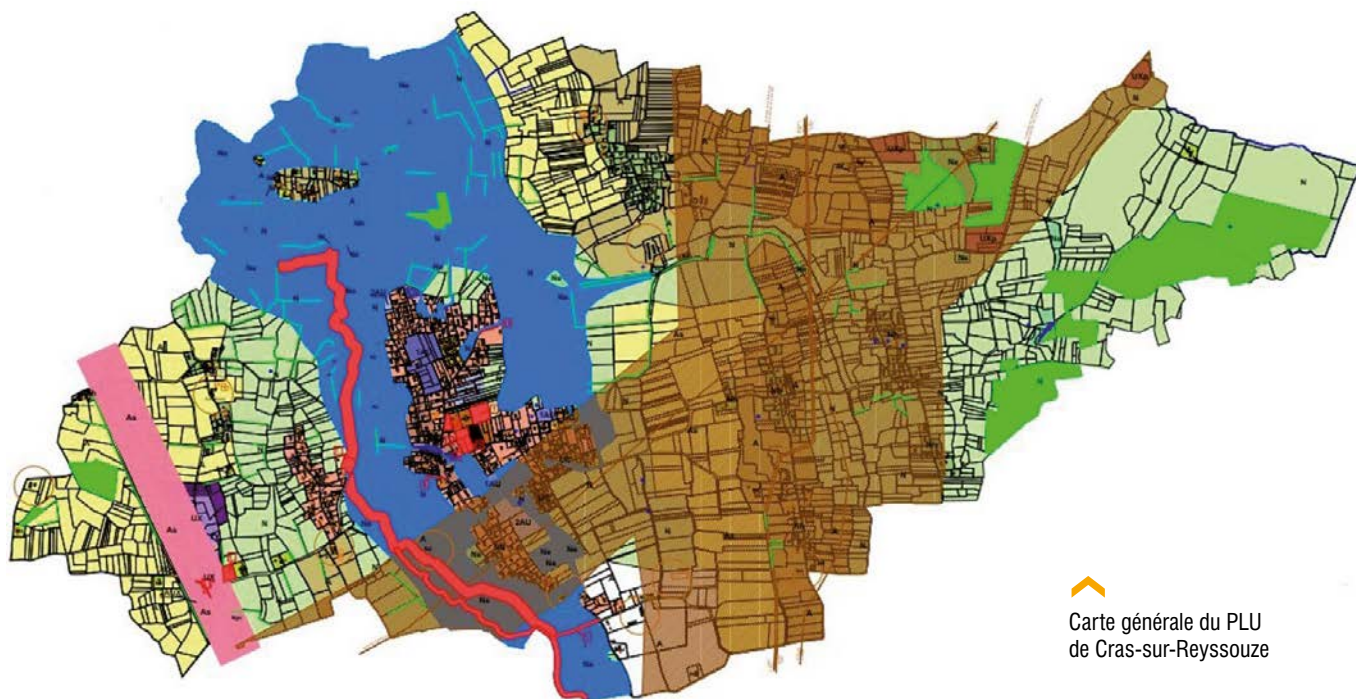
Le travail des élus sur ces deux modifications a duré plus de deux ans et demi. Suite à l'arrêté du Maire délégué en date prescrivant les modification n° 1 et n° 2 du PLU de Cras et à l'enquête publique qui s'est déroulée du 15 juin au 15 juillet 2019, les deux modifications ont été approuvées par le Conseil Municipal de Bresse Vallons le 18 septembre 2019.

La modification N°1 du PLU a été prescrite pour créer un « Secteur de Taille et de Capacité Limitée » dit « STECAL » sur un terrain situé au lieu-dit « Bel Air » de manière à régulariser la situation d'une famille de gens du voyage en cours de sédentarisation. Cette régularisation a été demandée par les services de l'État, en janvier 2017.

Considérant qu'il y avait lieu de faire évoluer le PLU, la modification N°2 a été décidée pour :

- Permettre d'ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU « Les Adams », au cœur du bourg, avec la réalisation d'une Orientation d'Aménagement de Programmation,
- Supprimer des emplacements réservés correspondant à des aménagements qui ont été réalisés depuis l'approbation du PLU en vigueur,
- Apporter des évolutions à l'article 11 sur les abris de jardin et sur les projets à hautes performances énergétiques, ainsi qu'à l'article 11 de la zone A sur la question des tunnels agricoles.

Les nouvelles règles sont maintenant entrées en vigueur. Elles sont en cohérence avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale Bourg Bresse Revermont, dans le cadre fixé par le Code de l'Urbanisme.



Carte générale du PLU  
de Cras-sur-Reyssouze





# ENFANCE

Enfance  
Jeunesse  
Éducation



## Les conseils municipaux des enfants

Deuxième année de mandat active pour les enfants des CME. Ils ont chacun de leur côté, travaillé sur les projets qu'ils avaient initiés pour leur commune déléguée.

■ **À Cras**, ils ont organisé le premier nettoyage de printemps, samedi 30 mars 2019.



Mobilisation importante puisque plus de 60 personnes ont sillonné les divers quartiers du village et ramassé près de 80 kg de déchets en tout genre.

■ **À Étrez**, les enfants ont travaillé sur le projet du City Stade qu'ils ont eu la joie d'inaugurer lors de la journée « Graine de Citoyens » en mai 2019.

Suite un appel à candidature d'ORGANOM pour lequel ils ont été retenus, **les enfants des deux C.M.E ont également travaillé sur un projet commun** : le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.

Un diagnostic a été effectué dans chacun des restaurants scolaires grâce à une série de pesée des déchets alimentaires durant une semaine. Les enseignants et les élèves ont ensuite été sensibilisés à la lutte contre le gaspillage (école d'Étrez).

Des mesures ont été proposées : service adapté à l'appétit des enfants, menus à 4 composantes, aide à la découpe des aliments mais certaines sont toutefois difficiles à mettre en place sur notre commune car elle demande au préalable un travail avec le prestataire qui livre les repas.

### Projet du CME

Étrez

Les jeunes et moins jeunes n'ont pas attendu l'inauguration officielle du city-stade d'Étrez pour l'utiliser. Cette création est à l'initiative des élus du conseil municipal enfants.

Leur réflexion a commencé par une volonté de réhabilitation du terrain de basket puisqu'il était vieillissant et n'était presque plus utilisé par la population. C'est après deux ans de réunions, de rencontres avec des entreprises, de visites de structures existantes que ce projet est devenu réalité. Les enfants ont été aidés dans leur démarche par les membres de la commission jeunesse, le tout sous la houlette de Philippe Branget, le responsable jeunesse.

Maintenant, ce lieu est à disposition de tous pour s'amuser et partager ensemble de bons moments.





## ■ Le Conseil Municipal Enfants élu le 20 novembre

Bresse Vallons



Premier Conseil Municipal Enfants de Bresse Vallons, ce projet permet aux enfants de mieux de comprendre le fonctionnement des institutions, d'être sensibilisés aux notions de démocratie, d'engagement et de responsabilités grâce à un travail collectif au cours duquel ils ont à faire des choix, à monter des projets dans l'intérêt commun.

Une expérience enrichissante et bénéfique aux enfants qu'ils sont aujourd'hui mais aussi aux futurs citoyens qu'ils seront demain.

Le 20 novembre 2019, tous les enfants de 6 à 10 ans, habitants Bresse Vallons se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants au conseil municipal enfants.

20 enfants ont été élus.

Durant les 2 ans de leur mandat, ils représenteront leurs camarades et travailleront sur leurs idées et leurs projets pour la commune sous la houlette des deux animateurs, Philippe Branget et Océane Michel.



### INFOS

#### Les élus du CME Bresse Vallons

|                  |       |
|------------------|-------|
| Elsa BOUTON      | Cras  |
| Laura CHAVANEL   | Etrez |
| Eléa COUTARD     | Etrez |
| Thibault CURT    | Cras  |
| Martin DURDILLY  | Cras  |
| Anatole GENTON   | Etrez |
| Enzo MARIE       | Etrez |
| Emile MARMIER    | Etrez |
| Alwena MENORET   | Cras  |
| Shirine MESSAAD  | Cras  |
| Martin MEUNIER   | Etrez |
| Quentin MICHON   | Etrez |
| Lilou MOREL      | Etrez |
| Tom NATIEZ       | Cras  |
| Cassandra PERRIN | Cras  |
| Joséphine PERRIN | Cras  |
| Lilo PRABEL      | Cras  |
| Emie PRAQUIN     | Etrez |
| Tim SALAUN       | Etrez |
| Camille TISSOT   | Etrez |



## Écoles

Étrez

### – Journée de la solidarité du 14 octobre

Tous les élèves de l'école ont pu participer à une matinée de sensibilisation au handicap, au cours de laquelle différents ateliers, préparés par les élèves de CM étaient proposés :

- un circuit les yeux bandés / Les oreilles bouchées.
- un parcours en fauteuil roulant
- un jeu pour les aveugles avec un ballon à grelots
- écrire en braille
- un débat autour d'un dessin animé : la casserole d'Anatole

Un grand merci à tous les parents qui ont participé au bon fonctionnement de cette matinée, ainsi qu'à l'équipe de la garderie qui a préparé des crêpes pour l'ensemble des participants.

– Les classes de CM1 et de CE1 bénéficient de **séances d'apprentissage à la piscine** de la plaine tonique.

– **Différentes sorties culturelles** sont prévues au cours de l'année pour toutes les classes : spectacles

JMF, petites scènes vertes, animations Tablovert et théâtre de Bourg-en Bresse.

– **Un spectacle de Jean René** pour les maternelles aura lieu en novembre.

– **Un projet autour du développement durable** est lancé pour les classes de M. BUCHALLET et Mme BOURREAU, avec une rencontre inter classes programmée à la plaine tonique pour le mois de juin. Les élèves s'y rendront en vélo.

– **Reconduction de l'opération « jardin solidaire ».**

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 participeront à une classe de découverte du 11 au 15 mai 2020.

### Un petit mot sur la directrice

Catherine Bourreau a pris ses fonctions de directrice à la rentrée. Elle vient de l'école de Béréziat et exerce la fonction de direction depuis 10 ans. Elle est très heureuse d'avoir rejoint l'école d'Étrez, et apprécie la très bonne ambiance de travail du groupe scolaire.

### ■ Création d'un livre-CD

La création d'un livre-CD a été étalée sur toute l'année scolaire 2018/2019. Chaque classe a inventé et écrit une histoire avec comme personnage récurrent Jojo la Cloche, imaginé par Petrek dans les années 2000. Un rendu d'atelier a été réalisé le 13 juin 2019 avec l'artiste. L'équipe enseignante

remercie vivement le sou des Écoles. Ce projet a, en plus, créé une réelle dynamique au sein de l'école, tant au niveau des enfants, que des enseignants et des intervenants.

Les enfants peuvent être fiers de leur travail : ce sont leurs histoires et leurs chansons.





Durant l'année scolaire 2018/2019, 186 élèves ont été accueillis au sein de notre école. L'équipe pédagogique est restée la même, si ce n'est la nomination pour une année seulement de Mme Catherin Charline sur la classe des GS/CP en remplacement de Mme Charvet Karelle.

De très nombreuses activités et sorties ont eu lieu dans toutes les classes grâce au financement de l'APE (Association des Parents d'Elèves). Le projet musique a permis à toute l'école de s'exprimer et de se donner en

spectacle fin juin 2019. Il a été mené en collaboration avec Mathilde Dubois qui a su transporter les élèves, au fil des séances, dans des univers musicaux différents sur le thème des musiques du monde.

L'école a également bénéficié des spectacles des JMF, des petites scènes vertes, du théâtre à Bourg, des interventions de Tablo'Vert sur le développement durable... Les classes de primaire ont pu participer à plusieurs rencontres USEP.



## Aide aux leçons - École



Comme chaque année, les séances de l'aide aux leçons ont repris une semaine après la rentrée des classes.

Notre association reste toujours autant appréciée par les élèves et leurs parents ; les séances pour ce début de saison 2019-2020 sont généreusement fréquentées par nos habitués et également par de nouveaux élèves. Nous tenons à remercier nos bénévoles qui viennent en soutien de Christelle sans qui nous ne pourrions pas accueillir tous les élèves qui s'inscrivent.

Nous rappelons que nous cherchons de nouveaux bénévoles pour étoffer nos rangs ; vous pouvez prendre des renseignements en mairie si cela vous intéresse.

**Démarrage du service sur Cras-sur-Reys-souze en janvier. Les infos seront prochainement communiquées aux enfants**



## INFOS

**Animation** : Christelle JACQUET et nos bénévoles

**Bureau** : Catherine LOUCHART (présidente), Hélène GENTON (trésorière) et Candy GIROUD (secrétaire)

**Séances** : lundi et jeudi de 16h40 à 17h10 et 17h10 à 17h40 pour les élèves du CP au CM2.

**Inscription** à la semaine pour permettre une utilisation aussi bien occasionnelle que régulière des élèves au cours de l'année scolaire.



## Les temps d'activités périscolaires

Cras

### ■ Une fresque pour le mur du préau à l'accueil périscolaire

A Cras sur Reyssouze, depuis la rentrée 2018, les temps d'activités périscolaires sont organisés chaque jeudi après-midi, de 14 à 16h.

Temps de découvertes d'activités diverses pour les nombreux enfants qui y sont inscrits.

Depuis la rentrée 2019, un grand projet a été lancé. Encadrés par Edwige Boyer, animatrice arts plastiques, tous les groupes d'enfants, du CP au CM2 vont travailler, tout au long de l'année, à la création d'une grande fresque, sous le préau du multi accueil.



La maquette est présentée dans les locaux de l'accueil périscolaire et la mise en peinture sur le mur est prévue à partir de mai 2020.

Une belle manière de fédérer tous les enfants autour d'un projet commun qui va égayer la cour.



Projet fresque des TAP 2019-2020 réalisé par tous les enfants de l'école primaire de Cras-sur-Reyssouze



Groupe d'enfants autour d'Edwige Boyer



## CCAS Centre Communal D'action Sociale

La création de la Commune Nouvelle a entraîné la dissolution des centres communaux existant sur les communes historiques. Cependant, chaque commune historique a toutefois conservé une délégation locale pour ses actions de proximité. Comme la loi le prévoit un nouveau CCAS disposant d'une personnalité juridique et d'un budget spécifique a été créé. Le Conseil d'Administration de ce nouvel établissement public est composé de huit élus et de huit membres choisis parmi les représentants des instances concourant à l'action sociale locale (personnes siégeant dans les CCAS historiques).

Comme le prévoit le Code de l'Action Sociale et des Familles cette structure assurera une mission d'animation de l'action sociale générale de prévention et de développement social sur le territoire de Bresse Vallons.

## C'est simple comme une brioche

L'Opération Brioches est une opération qui vise à collecter des fonds pour financer l'Adapei de l'Ain (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de l'Ain). Cette association aide les personnes avec des troubles neuro-développementaux (déficience intellectuelle, autisme, polyhandicap, handicap psychique, DYS), en les accompagnant dans leurs démarches, en favorisant leur intégration, en soutenant leur famille...



**NOUS AIDER,  
C'EST SIMPLE COMME UNE BRIOCHE**

Comme chaque année, cette opération a lieu sur la commune déléguée d'Étrez. En 2019, ce fut le 12 octobre que vous avez pu accueillir, devant votre porte, des bénévoles du CCAS. Plus de 220 brioches ont été vendus à cette occasion. Un grand merci à la générosité de tous !

## Le CLIC Centre Local d'Information pour les personnes âgées et leur entourage

**Le CLIC**, c'est :

- un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et de prévention
- un lieu de coordination et d'aide à la prise de décision pour les personnes, leur entourage et les professionnels
- un lieu ressource pour les professionnels de la gérontologie

### A qui s'adresse-t-il ?

A toute personne retraitée et à son entourage qui seraient à la recherche d'information ou qui auraient besoin d'être aidé et accompagné dans certaines démarches. Même si vous avez de la famille qui réside dans un autre département, le CLIC peut vous donner les coordonnées des lieux d'informations sur toute la France.

### Pourquoi contacter le CLIC ?

Vous vous interrogez sur la mise en place d'aide à domicile, sur des structures d'hébergement pour personnes âgées, sur des activités de loisirs...Le CLIC répond à vos questions et facilite vos démarches.

Qui dois-je appeler pour avoir une aide à domicile ? Combien cela va me coûter ? Quelles sont les différences entre tous les services ?

Est-ce qu'il existe des aides quand on sort de l'hôpital ? Lesquelles ? Où dois-je m'adresser ? Quels dossiers faut-il faire ? Qui peut m'aider pour remplir les dossiers ? Quels sont les tarifs des établissements d'hébergement

pour personnes âgées ? Est-ce qu'il existe des aides financières ? Quel établissement est le plus adapté à mon état de santé ?

Je ne peux plus enjamber ma baignoire. Est-ce que je peux avoir des aides pour mettre une douche à la place ? Je souhaiterais apprendre à utiliser internet. Où puis-je apprendre ?

Je suis inquiet pour ma mémoire. A qui dois-je en parler ? Est-ce qu'il existe des lieux de consultation ?

### Le CLIC c'est également...

L'organisation de réunions d'information, de conférences ou encore d'ateliers sur des thématiques de prévention sociale et médico-sociale à destination des seniors. Exemple : la mémoire, le sommeil, la gestion du stress, les arnaques à la consommation, le bon usage du médicament, la prévention des chutes...

Infos

### CLIC DU BASSIN BURGIE

11 rue Aristide Briand - 01000 BOURG EN BRESSE  
04 74 22 11 11 - clicbassinburgien@adag01.fr  
[www.adag01.fr](http://www.adag01.fr)

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Prise de RDV souhaitée - Possibilité de visite à domicile

Service  
gratuit





## Action sociale Solidarité



### Ligue contre le cancer

Délégation  
de Montreuil

Grâce à la générosité de tous, et grâce au dévouement de ses bénévoles, le Comité Départemental de l'AIN de lutte contre le Cancer peut poursuivre ses actions :

- **Financement** d'équipes prestigieuses de chercheurs au Centre Léon Bérard, des Hospices Civils de LYON et de l'Université de Lyon. Nous avons consacré, lors du dernier exercice, la somme de 319 086 euros à la recherche contre le cancer.
- **Prévention** sur les méfaits du tabac sur la santé dans les classes de CM2.
- **Participation** à la promotion du dépistage des cancers du sein, des cancers colorectaux et, prochainement, du col de l'utérus.
- **Soutien psychologique** aux malades et à leurs proches en détresse, en offrant des consultations auprès de psychologues cliniciens diplômés, avec l'aide logistique de l'Agence Régionale de Santé et de la Mutualité Sociale Agricole.
- **Aide financière** aux malades en situation de précarité, sur étude de dossiers transmis par les Assistantes Sociales. Nous recevons malades et familles pour écouter, expliquer, conseiller. Nous offrons des consultations de sevrage tabagique.

### INFOS

#### Délégués de BRESSE VALLONS :

- Jocelyne SOCHAY, Étrez
- Yolande MOREL, Étrez
- Annick COMTET, Étrez
- Daniel CAMUS, Cras-sur-Reyssouze
- Jocelyne VERNOUX, Cras-sur-Reyssouze
- Daniel COMBEPINE, 06 24 58 54 29



Notre site [www.liguecancer01.net](http://www.liguecancer01.net) relate l'actualité locale et générale en cancérologie, et détaille nos actions départementales.

La recherche en cancérologie a davantage progressé depuis dix ans qu'au cours des cinquante dernières années. Les dons représentent 50% du budget de la recherche en cancérologie en France : si vous n'étiez pas là, un projet sur deux devrait être abandonné.

**Face au cancer, on est plus fort ensemble !**

### À NOTER

#### Manifestations 2020

- **Réunion annuelle : Samedi 22 février**  
Salle des fêtes Cras-s/Reyssouze
- **Journée randonnée pédestre : Dimanche 5 avril**  
Confrançon

### Enfants Soleil



Après une année 2019 riche en événements, 2020 sera celle de la réflexion afin d'organiser au mieux la vie des jeunes adultes trisomiques qui vont intégrer la résidence partagée Maria Géral construite par Dynacité sur Bourg-en-Bresse et qui verra le jour en 2021. Sur 12 appartements, 6 seront réservés pour nos enfants soleil. Il est donc temps de réfléchir et de se donner les moyens pour favoriser une bonne inclusion dans ce lieu de vie. Une salle commune ainsi qu'un jardin partagé seront autant de lieux d'échanges et de rencontres.

Une coordinatrice sera sur place quelques heures par jour en fonction des besoins de nos locataires. Des ateliers d'accès à l'autonomie seront proposés aux futurs résidents, une charte de voisinage sera rédigée en collaboration avec le bailleur.

### INFOS

#### ENFANTS SOLEIL 01

225 rue des Adams, Cras-sur-Reyssouze,  
Bresse Vallons

**Présidente : Marie-Christine ARBAN**  
06 81 65 88 95

### Association Virge Handicap

Association Loi 1901 N°W012014329 (01)



L'association Virge Handicap a été créée le 14 novembre 2018. Son objectif principal est de prêter du matériel médical aux personnes en situation de handicap pour pallier aux différentes difficultés rencontrées (délai des administrations, pannes, sortie d'hospitalisations, etc...). Des rencontres d'aidants familiaux vont être organisées pour leur permettre d'échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent, pour rompre l'isolement auxquels ils sont confrontés.

L'association a aussi pour objectif d'intervenir dans les établissements de soins ou médicaux-sociaux pour faciliter la prise en compte de la place des aidants dans le système de soins. Pour fonctionner, nous récupérons le matériel auprès des particuliers, établissements de soins, etc... En cas de besoin, pour toutes demandes de renseignements, ou propositions de matériels à récupérer, contacter Fabrice LAURENT ou envoyer nous un mail.

### INFOS

#### Association Virge Handicap

**06 74 11 41 54 - assoavh@gmail.com**

Retrouvez-nous sur  Association Virge Handicap



## Amicales des Donneurs de Sang



**Nous connaissons tous un ami, un voisin ou une personne de notre famille qui est malade, à subir une intervention chirurgicale ou encore accidentée de la route, alors ne comptons plus sur les autres pour sauver ces personnes qui nous sont chères et prenons 45 min de notre temps pour pouvoir dire je lui ai sauvé la vie.**



La médecine ne peut pas se passer des produits sanguins. Un accidenté de la route, une personne sur le point de recevoir une greffe d'organe, un patient atteint d'un cancer, un enfant souffrant d'une leucémie... Tous ont un besoin vital de produits sanguins. La chirurgie représente un peu plus d'un tiers des transfusions, les maladies (drépanocytose, cancers....) près de la moitié et les urgences vitales (grands blessés, accidents de la route...) représentent 12% des transfusions. C'est très exceptionnel, mais il arrive aussi qu'un accouchement nécessite une transfusion rapide en cas d'hémorragie de la délivrance. C'est un fait, les dons du sang sauvent des vies.

Au total, quelque 500 000 patients sont transfusés tous les ans et 500 000 autres bénéficient indirectement des dons du sang, ils reçoivent des médicaments fabriqués à partir du plasma.

La gestion des réserves de sang est particulièrement délicate car les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 42 jours en moyenne pour les globules rouges et 5 jours pour les plaquettes.

La mobilisation des donneurs va donc devoir se poursuivre... Voire s'intensifier, alors n'hésitez pas à venir accompagner lors des collectes.

**Si vous désirez plus de renseignements sur les dons ou sur notre association, contactez-nous : Françoise Broyer ou Nadège Buiret.**

À NOTER

### Dates des collectes 2020

- 2 janvier (16h) • 2 juillet (16h)
- 24 décembre (9h30)



En 2019, l'amicale a mis l'accent sur la promotion du don du sang auprès de la jeunesse. Pour cela, elle a organisé une matinée d'information jeunesse en invitant tous les jeunes de 17 à 20 ans, des 2 communes, afin de les sensibiliser à ce geste.

Ensuite, l'amicale a sponsorisé le club de basket de Foissiat et le club de football de l'ESFE en leur offrant des jeux de maillots pour les jeunes joueurs. En effet, le sport véhicule une bonne image du don de soi et du don de sang.

Enfin, l'amicale tenait à rendre hommage à Bruno COCHET, trésorier et ami, qui était toujours présent à l'organisation de nos manifestations, surtout à la préparation de notre pâte à gaufres lors de notre week-end de la fête des gaufres. Merci Bruno.



À NOTER

### Dates des collectes 2020

- Les jeudis de 16h à 19h (salle multimédia de Foissiat) :
- 20 février • 25 juin • 1<sup>er</sup> octobre

INFOS

#### ETREZ

**Présidente :** Aurélie JAILLET,  
aurelie.jaillet01@orange.fr  
04 74 52 40 27 - 06 19 42 09 63

#### CRAS-SUR-REYSSOUZE

**Présidente :** Françoise BROYER, 04 74 30 93 87  
**Trésorière :** Muriel DIOTTIN  
**Secrétaire :** Nadège BUIRET, nadegebuiRET@sfr.fr





## Les sapeurs pompiers

### L'organisation des services d'incendie et de secours

Dans le département de l'Ain les sapeurs-pompiers sont répartis dans deux corps :

- Le Corps départemental de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels qui regroupe les Centres d'Incendie et de Secours (C.I.S.).
- Les corps communaux de sapeurs-pompiers volontaires, aussi appelés C.P.I.N.I. (Centre de Première Intervention Non Intégré).



### ■ Les moyens matériels

Depuis 2013, les Sapeurs-Pompiers Volontaires bénéficient de locaux modernes et fonctionnels.



La caserne des sapeurs-pompiers

### Les engins pour la lutte contre les incendies et le sauvetage

Pour mener à bien leurs missions, les sapeur-pompiers volontaires de Cras disposent de :

- Un Véhicule de Première Intervention (VPI), équipé d'une moto-pompe et d'une citerne de 400 litres.
- Un Véhicule Tous Usages (VTU) dédié aux secours à personnes et aux interventions diverses.
- Une motopompe remorquable.

### Les matériels opérationnels

Pour remplir leurs missions variées, les sapeurs-pompiers sont dotés de matériels et d'équipements performants (matériels médico-secouriste, défibrillateur, oxygène, moyens d'éclairage, groupe électrogène, tronçonneuse, tenue de protection feu,...) leur offrant des garanties de sécurité et d'efficacité opérationnelles.

### Les moyens d'alerte et de transmission

Des récepteurs (bip) ont remplacé la sirène pour alerter chaque sapeur-pompier volontaire.

Pour communiquer en activité opérationnelle, le C.P.I.N.I. dispose du réseau radio numérique des services de secours (ANTARES).

### ■ Des hommes et des femmes

Le CPINI, sous les ordres du Lieutenant Jean-Pierre Brevet, chef de centre, et de son adjoint, le Sergent-Chef Julien Bonne, compte actuellement 18 Sapeurs-Pompiers Volontaires (4 femmes et 14 hommes dont 1 officier, 4 sous-officiers et 13 hommes du rang).

Le CPINI de Cras a vu du mouvement dans ses effectifs dans le courant de l'année 2019. Trois nouvelles recrues ont été engagées : Emilie Buis, Mathys Clair et Ludovic Curt. Deux autres personnes sont sur les rangs pour intégrer l'équipe.

Parmi l'effectif, deux Sapeurs-Pompiers ont signé un double engagement avec le Centre de Secours de Montrevel en Bresse : Julien Bonne et Jorick Clair.

Concernant les formations, Marceline Brevet et Sabrina Venet ont passé avec succès le Caporal (2 journées de formation) et Cédric Morel le Sergent (4 journées de formation). Félicitations à eux trois pour leur réussite et leur engagement personnel.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2019, le CPINI avait réalisé 28 d'interventions dont 6 sur nids de guêpes ou de frelons.

Une manœuvre de secours routier nocturne avec désincarcération a été organisée conjointement avec le C.I.S. de Montrevel-en-Bresse.

### INFOS

**Composition :** ARBAN Valentin, BONNE Julien, BOUTON Sébastien, BREVET Jean -Pierre, BREVET Marceline, BUIS Emilie, CHEVALLIER Hervé, CLAIR Mathys, CLAIR Jorick, CURT Ludovic, MOISSON Clémence, MOISSON Thibaut, MOREL DIT BEAUREGARD Cédric, PERRIN Valérian, REYNOUD Hervé, REYNOUD Yves, TREBOS Eddy, VENET Sabrina.

Les sapeurs-pompiers volontaires des C.P.I.N.I. sont une ressource importante pour assurer le secours de proximité. Lors de la création de la commune nouvelle de Bresse Vallons, le Centre de Première Intervention Non Intégré de la commune d'Étrez et celui de la commune de Cras-sur-Reyssouze ont été maintenus. Chaque

C.P.I.N.I. est placé sous la responsabilité du Maire délégué de la commune déléguée concernée.

Les deux C.P.I.N.I. sont rattachés au Centre d'Incendie et de Secours de Montrevel-en-Bresse.



Dix neuf sapeurs pompiers forment actuellement le centre de première intervention d'Étrez. Un sapeur pompier est en disponibilité pour raisons professionnelles, et un autre sapeur pompier est en suspension d'engagement pour raisons médicales.

Deux sapeurs pompiers sont en double engagement (CS Montrevel-en-Bresse et CPINI Cras sur Reyssouze). Le recrutement d'un vingtième sapeur pompier est en cours de finalisation.

Thierry Sochay est le chef de centre du CPINI Étrez, Bertrand Montaigne est son adjoint.

### ■ Caserne

La caserne qui a fait l'objet d'une réhabilitation extension en 2014.



### ■ Matériel

Le centre de première intervention dispose de matériels spécifiques pour réaliser les missions pour lesquelles il est engagé.

#### **1 véhicule léger Véhicule de Première Intervention (incendie) équipé :**

- d'une moto pompe,
- d'une réserve d'eau
- de quatre appareils respiratoires isolants,
- 1 lot de sauvetage et protection contre les chûtes
- d'une échelle, etc.

Chaque sapeur pompier dispose de ses Equipements de Protection Individuels.

Les sapeurs pompiers dispose également d'une radio portative « P2G » qui leur permet de communiquer avec l'opérateur du Centre de Traitement de l'Alerte, lors des interventions.

### ■ Actions

#### Formations

Tout pompier doit être formé pour intervenir sur les différentes missions. La formation doit être réalisée dans les trois ans, suite à l'engagement du sapeur pompier.

Une formation de perfectionnement et de maintien des acquis « secours à personnes » est organisée chaque année.

#### Interventions, manœuvres, divers

Chaque sapeur pompier est déclenché pour les interventions grâce à un BIP.

Afin, de développer les compétences de chaque sapeur pompier, une manœuvre mensuelle est organisée. Depuis peu nous sollicitons la population, pour effectuer ces exercices, à leur domicile, pour être au plus proche des différentes situations que nous pouvons rencontrer lors de nos interventions,

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui acceptent de nous ouvrir leurs portes et qui parfois jouent le rôle de témoins ou victimes. Il se peut que vous soyez sollicité dans les prochains mois pour que les sapeurs pompiers puissent réaliser des manœuvres à votre domicile.

En règle générale nous organisons annuellement un exercice évacuation incendie au groupe scolaire, pour permettre aux instit(utrices)eurs de revoir la procédure en cas de problème.

Les sapeurs pompiers participent également à différentes épreuves sportives (cross, parcours sportif, cantonal et départemental).

### INFOS

**Composition :** CADOUX Géraldine, PRAQUIN Adeline, TOUSSAINT Stéphanie, BREVET Noémie, TABOULET Audrey, MONTAIGNE Bertrand, CHIROT Jonathan, DEVEYLE Jean-Louis, RENOUD Jean-louis, TEPPE Laurent, MEUNIER Ludovic, SOCHAY Thierry, MOREL Franck, REYNOUD Hervé, DESMARIS Anthony, MAZUIR Cédric, MEGARD Emmanuel, RENOUD Rémi, GERMAIN Charly.



## Inter-associations, émergence d'un collectif

**Les 35 associations de Bresse Vallons se sont retrouvées en mars et en octobre 2019 pour travailler ensemble. Elles ont pu définir leurs besoins communs et dialoguer. Leurs demandes ont été formulées et étudiées en commission.**

Certaines sollicitations ont déjà été effectuées ou sont en place, d'autres sont en cours de réalisation :

- Une formation aux gestes de premiers secours a été faite en septembre 2019 pour les membres des associations, par le CPINI de Cras-sur-Reyssouze,
- Un réfrigérateur a été mis derrière le bar de la salle des fêtes d'Etrez dans l'été,
- Cet automne, un écran d'annonces a été installé dans la bibliothèque de Cras sur Reyssouze,
- Un panneau lumineux va bientôt être érigé sur la place de la mairie de Cras pour relayer toutes les informations relatives à notre commune, aux associations, ...
- Un forum a été créé pour que les associations puissent avoir un outil de communication entre elles.
- Un comité de pilotage a été créé pour réfléchir à une manifestation regroupant toutes les associations de Bresse Vallons.

Les associations, nombreuses sur notre commune de Bresse Vallons, sont très actives et certaines ont déjà commencé à étendre leur manifestation sur l'ensemble de notre territoire, ainsi en septembre dernier une marche gourmande, organisée par le comité des fêtes de Cras et Mémoires de Cras, a eu lieu avec un départ sur Cras et a fait quelques étapes sur Etrez.

En 2020, les associations vous réservent plus de 70 rencontres et moments festifs. Nous ne pouvons que saluer leur dynamisme et leur contribution à enrichir le vivre-ensemble sur notre territoire.

Nous avons une pensée émue pour les membres actifs des associations qui nous ont brutalement quitté dans cette année.

## PanneauPocket, l'outil de communication

**La commune de Bresse Vallons se dote d'un nouvel outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des actualités du village.**

Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette. Autrefois visibles sur les panneaux d'affichages de la commune, l'actualité est maintenant à portée de poche !

Les informations, événements et alertes intempéries vous seront notifiés en temps réel.

Votre mairie vous offre l'application. Il vous suffit de la télécharger

sur votre smartphone et d'ajouter votre commune en favori. Cliquez sur le cœur à côté du nom de votre commune.

PanneauPocket vous permet aussi de rester connectés aux informations des communes voisines, ou de vos lieux de vacances. Depuis 2017, ce sont plus de 900 villages, villes et intercommunalités en France qui utilisent l'application.



Téléchargeable gratuitement sur





### Marche gourmande, 4<sup>e</sup> édition

Pour la 4<sup>e</sup> marche gourmande organisée à Cras par le comité des fêtes et l'association *Mémoire de Cras*, le beau temps a été une nouvelle fois de mise. Le parcours a enchanté les marcheurs qui ont conservé un excellent souvenir des passages en forêt où les mûres sauvages étaient justes à point.

168 marcheurs ! Pas d'incident majeur, juste un mollet un peu récalcitrant pour un retraité qui faisait sa première marche au côté de son épouse et l'éclatement d'un pneu rageur sur le vélo d'époque du facteur de service, qui, il est vrai, avait un peu malmené la bête sur des chemins rocaillieux. Au village, le garde-champêtre veillait au grain et son « avis à la population », avec la cloche d'époque, était si criant de vérité que certains automobilistes s'y sont laissé prendre.

La marche a accueilli Mme Grignola-Bernard, maire de Bresse Vallons, ainsi que Gérard Perrin, maire délégué et leurs familles. Grâce à eux, la restauration du lavoir des Perrets a permis aux lavandières Denise et Josette, à Gaston et Sylviane, à Bernard et à Pierrot de terminer une lessive commencée en... 1919 avec un « équipement » garanti d'époque.

*Mémoire de Cras* a donné la tonalité de cette marche avec une animation qui a nécessité un an de collecte d'objets d'époque, le tirage de 200 photos du patrimoine affichées sur 10 panneaux documentaires dédiés aux métiers et à l'artisanat d'antan. Par ailleurs, tout au long du parcours, les marcheurs ont fait de larges



pauses devant 30 affichettes indiquant les lieux d'activités de beaucoup d'anciens artisans à Cras et à Etrez.

Enfin, deux très belles expositions, la première à Pugeat, ferme de François Dauvergne, sur les tuiles et les carrens bressans animée par Jean-Marie et Martine ; la seconde à l'arrivée avec les outils

manuels des métiers du bois – une collection inédite de 30 rabots qui ont servi à confectionner les meubles bressans –, les outils et le chevalet utilisés pour réaliser les sabots bressans.

Clou de l'animation en fin de parcours sur le thème du beurre. Après avoir abordé ce thème à Cras et à la beurrierie coopérative d'Etrez, toute une équipe s'est lancée en temps réel dans le barattage et la confection de plaquettes de beurre de 500g dans des moules, eux aussi d'époque.

Et bien entendu, la cinquième marche gourmande est déjà à l'étude et promet quelques surprises.







### Amicale des sapeurs-pompiers volontaires

*Nous publions l'ensemble des articles qui nous ont été transmis par les associations*

**Cras**

La compagnie s'est rendue à Annecy pour y effectuer une visite guidée de la vieille ville et profiter de son merveilleux feu d'artifice.

Concernant les activités de l'amicale en fin d'année, la belote coïncée est organisée mi-décembre et la distribution de nos calendriers 2020 s'effectuera sur la période du 11 novembre au 1<sup>er</sup> janvier. Un grand merci aux habitants de la commune pour leur accueil.



**Étrez**

Les pompiers vous souhaitent une bonne année 2020 et vous remercient pour l'accueil que vous réservez à nos membres lors de la distribution de notre calendrier.

Durant l'année écoulée, l'amicale a de nouveau assisté les pompiers dans les diverses formations et recyclages. Nous avons continué l'aménagement de la caserne.

**INFOS**

**Président :** Jean-Louis RENOUD  
**Vice-président :** Jonathan CHIROT  
**Trésorier :** Jean-Louis DEVEYLE  
**Trésorier adjoint :** Bernard SOURD  
**Secrétaire :** Hervé REYNOUD  
**Secrétaire adjoint :** Laurent TEPPE

**À NOTER**

#### Les manifestations 2020

**2 février :** Concours de belote coïncé  
*En 2020, nous n'avons pas de voyage de prévu.*  
**30 août :** Journée détente en famille  
**20 novembre :** Potée des pompiers



### Paroisse

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, la nouvelle paroisse formée de 26 communes, allant d'Attignat à St-Trivier de Courtes, est sous la responsabilité du père Pierre LE BOURGEOIS, curé. Il est secondé par un vicaire depuis septembre, le père Axel ALBAR ordonné prêtre le 30 juin 2019.

**INFOS**

- **Permanences à la cure de Montrevel,**  
10 place de l'église : tous les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h.  
[accueil@paroisse-montrevel.fr](mailto:accueil@paroisse-montrevel.fr)
- **Horaires des messes dominicales :**  
- aux portes des églises  
- sur [www.paroisse-montrevel.fr](http://www.paroisse-montrevel.fr)
- **Pour tous renseignements** (catéchèse, aumônerie, baptêmes, confirmation, mariages, visites aux malades), contacter M. le Curé : 04 74 30 80 50 (si absence, laisser un message)

## Amicale Boules



L'activité de l'Amicale Boules de CRAS SUR REYSS-SOUZE – BRESSE VALLONS n'a pas faibli pendant la saison écoulée. Côté manifestations, la soirée tarot moules a connu le même succès avec 100 joueurs de tarot l'après-midi et 313 repas servis en soirée.

La journée « Amitié » a vu 63 personnes se retrouver en toute convivialité autour d'une table et 36 joueurs s'affronter l'après-midi au cours de 3 parties âprement disputées. Sportivement parlant, les événements marquants sont la qualification de Gilles PERDRIX et Christian FONTAINE au championnat de France en double à COMPIEGNE et celle de Jean Luc CABRY, Alain VIVIET et Guy CHARVET aux championnats de l'Ain. S'il n'y a pas eu de titre, ils ont dignement représenté l'Amicale Boules.

Merci à la municipalité pour l'installation des rideaux autour de l'auvent.



## Entente Boulistes Étrez



Entraînement du vendredi



Vainqueurs concours Lyonnaise (9 août)



Journée détente (21 septembre)

### A NOTER

#### Calendrier 2020

- **A.G** : vendredi 24 janvier à 18h
- **Pétanque** : jeudi 21 mai à 14h
- **Lyonnaise** : vendredi 7 août à 8h30
- **Concours de Belote** : jeudi 10 décembre à 13h30





### Comité des fêtes

*Cras*



La saison du Comité des Fêtes a débuté comme chaque année par notre marché de produits régionaux du 14 octobre.

Trente producteurs ont pu faire déguster leurs produits aux visiteurs. Journée conviviale et appréciée aussi bien par les vendeurs que les acheteurs.

La fin de l'année est ensuite arrivée et ce fut le moment des illuminations. Du 4 décembre au 8 janvier, chacun a pu admirer les guirlandes, le Père Noël et les nouvelles figurines fabriquées par les membres du Comité des Fêtes et installées sur la place du marché.

Le 3 février, une sortie à Poligny a été organisée, à l'occasion de la Percée du Vin Jaune. Malgré un peu de neige au sol, le temps était clément et les 34 personnes présentes ont passé une agréable journée. Dommage que nous n'ayons pas pu remplir le car !

Vint ensuite notre soirée théâtre du 9 mars. Cette année, c'est une troupe de St Amour qui nous a présenté une pièce intitulée « Pilote de guigne ». Ce fut une réussite puisque la salle était comble. Près de 160 personnes ont pu apprécier la qualité de ces artistes amateurs.

Le week-end de la vogue eut également beaucoup de succès puisque 190 convives ont pris part à notre repas barbecue du jeudi midi. Il est à regretter qu'il n'y ait pas eu plus d'enfants pour participer aux jeux prévus pour eux sur l'aire de loisirs, ainsi qu'au concours de pétanque le samedi après-midi. Cette année encore, un nombreux public était présent pour admirer un feu d'artifice de grande qualité.

Le week-end refuge en montagne les 29 et 30 juin s'est bien passé pour les 9 marcheurs présents. Ils avaient rendez-vous au gîte des Fontanettes en Haute Savoie pour leur hébergement d'une nuit.

Compte tenu du nombre réduit de participants, il a été décidé que cette sortie ne ferait plus partie du calendrier des manifestations du Comité des Fêtes. Elle pourra toujours se mettre en place en privé pour ceux qui le souhaitent.

Nous arrivons ensuite au 13 juillet avec notre traditionnelle paëlla qui fut cette année encore une belle réussite. Environ 300 personnes ont apprécié ce plat préparé sur place par l'Association des Espagnols de Bourg. Malheureusement, nous regrettons tous les bagarres qui nous ont obligés à écourter la seconde partie de soirée.

Encore une saison bien remplie pour le Comité des Fêtes qui s'est terminée le dimanche 1<sup>er</sup> septembre par notre 4<sup>e</sup> marche gourmande. 167 personnes ont parcouru les chemins et sentiers de Cras et Etrez, tout en profitant des animations proposées par les membres de l'association « Mémoires de Cras », sans oublier les étapes gourmandes très appréciées.

### Amicale

*Etrez*

Le bilan de l'année écoulée aura été globalement satisfaisant pour nos différentes manifestations, malgré une nouvelle baisse pour notre foulée de la St Valentin (participants à la course et au repas).



Notre vogue d'été a été aussi réussie avec le parcours de la course nature très appréciée des coureurs ainsi que le repas barbecue qui a affiché complet.

### À NOTER

#### Les manifestations de l'année

- **Dimanche 9 février** : foulée de St Valentin
- **Week-end 7 et 8 mars** : ski
- **Samedi 8 août** : Fête d'été
- **Vendredi 7 novembre** : Sortie VTT nocturne
- **Vendredi 4 décembre** : Téléthon (marche nocturne)

## Sociétés de chasse



Cette saison, 20 chasseurs dont des jeunes et des nouveaux parcourent le territoire avec leurs compagnons à la recherche du gibier. De belles populations de gibiers permettent aux sociétaires de passer de bonnes journées de chasse. Afin de gérer au mieux la hausse perpétuelle du nombre de sangliers sur le territoire nous multiplions le nombre de battues afin de protéger les cultures. Malgré le morcellement des parcelles chassables dû aux multiples sociétés présentes sur la commune qui rendent sa chasse plus compliquée nous mettons la priorité sur la sécurité pour nous même et les autres usagers de la nature.

Nous sommes de plus en plus sollicité pour du piégeage de nuisible à domicile et sur les cultures. Ainsi un très

grand nombre de fouines, ragondins, renards, corbeaux et corneilles ont été prélevés grâce au savoir faire des piégeurs de la société.

Nous remercions tous les propriétaires de terrains, les personnes qui participent à nos manifestations ainsi que les membres de la société.

### A NOTER

- **Dimanche 1<sup>er</sup> mars matinée**  
Vente à emporter tripes et tête de veau
- **Dimanche 29 mars matinée**  
Vente à emporter boulettes et plats cuisinés



La saison de chasse a débuté en pleine le 15 septembre 2019 et elle se terminera fin février 2020. La société de chasse d'Étrez est composée d'une vingtaine de chasseurs en majorité de la commune, le gibier chassé est principalement le petit gibier.

Le plan de chasse chevreuil attribué par l'administration est stable. Le prélèvement de quelques sangliers se stabilise sur la commune. Les battues au gros gibier sont prévues chaque samedi dans les bois répartis sur la commune.

La sécurité à la chasse et les consignes de tirs sont une priorité et une responsabilité pour tous les chasseurs mais demandent tout de même de la vigilance de la part des autres utilisateurs de la nature. Lors de l'organisation de battues des panneaux réglementaires sont mis en place pour signaler l'enceinte.



Afin d'améliorer la sécurité la société de chasse investit dans mise en place de miradors merci de les respecter. Nous sommes toujours heureux de vous accueillir à notre loto annuel le 11 novembre 2020 et à notre vente de tartes le 30 mai 2020.





### Club des retraités



En 2019, le club des retraités d'Étrez a le regret de déplorer le décès de 2 de ses adhérents : Bernard Chauveau en janvier et Suzanne Burtin en février.

Le club compte 53 adhérents et 7 adhérents associés (pour la marche en montagne).

Les rencontres du jeudi se sont poursuivies : cartes, scrabble, triamino... les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois, et marche, pétanque les autres jeudis. On peut marcher tous les jeudis quand le temps le permet, les non-adhérents peuvent participer.

Les 2 concours de belote de cette année ont été des succès : ils ont réuni 140 doublettes en avril et 124 en octobre. Les recettes servent à financer 2 repas (anniversaires en mai et Noël) et les collations du jeudi.

2019 a été une année exceptionnelle pour les anniversaires avec 15 adhérents à l'honneur. Ce jour-là, tout le monde a bien apprécié le repas « cuisses de grenouilles ».

Le club a participé aux activités du service animation de la communauté de communes : loto, concours de belote, concours de pétanque, marches et voyages. En particulier, le 9 septembre, plus de 85 personnes sont venues randonner à Étrez sur 5 ou 10 km.



Le club est toujours adhérent à la fédération nationale « Générations Mouvement » et participe aux animations proposées par la section de l'Ain : voyage, pétanque...

La section « Randonnées » a organisé, pour les bons marcheurs, des sorties d'une journée en montagne tous les jeudis. Elle continuera cette année (infos au 06 70 27 73 40).

La petite chorale, créée en 2016 et dirigée par Jean-Louis, continue ses répétitions tous les lundis.

Toutes les manifestations et animations sont reconduites en 2019-2020.

Les nouveaux retraités sont toujours les bienvenus, même en cours d'année.

### À NOTER

#### Les manifestations 2020

- **31 mars** : concours de belote coïncée
- **29 septembre** : belote à la vache
- **28 mai** : repas des anniversaires
- **17 septembre** : assemblée générale
- **17 décembre** : repas de Noël

### INFOS

**Président** : Michel LAFOND, 04 74 25 41 39

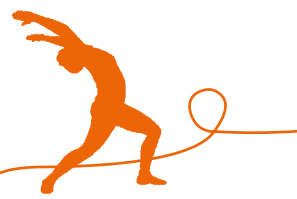
**Vice-président** : Michel PONTIUS

**Secrétaire** : Juliette CHARNAY, 04 74 25 41 37

**Trésorière** : Paule CHAUEAU







## Club d'entraide et d'amitié des retraités



L'Assemblée générale du 19 septembre 2018 a débuté la saison 2018-2019. Pas de changement pour les après-midi « jeux » les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, de septembre à mai. Plus de 30 personnes s'y retrouvent pour des jeux divers (belote, tarot, scrabble duplicate, rummikub, triomino, et autres). Ces rencontres sont aussi l'occasion de discuter, d'avoir des nouvelles des uns ou des autres, de s'inquiéter de la santé de ceux qui ne peuvent plus participer.

La petite collation offerte en fin d'après-midi est toujours appréciée. Toutes les occasions sont bonnes pour un petit extra (galette des rois, bugnes, crêpes, anniversaires en fin de saison).

Bonne participation régulière aux sorties randos les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis avec une coupure en hiver. Une escapade de 2 jours dans le Chablais en mai a enchanté la bonne vingtaine de participants. En juin, à l'occasion d'une rando à la journée dans le Jura, les marcheurs ont pu admirer la cascade de Baume les Messieurs.

Des animations ont été proposées tout au long de l'année comme le repas au restaurant en octobre, à la Maison des Pays de l'Ain. les concours de belote en novembre et janvier qui ont toujours un bon succès, deux sorties bowling pendant l'hiver, la visite guidée de l'usine de méthanisation Ovade à la Tienne, le voyage d'une journée en car en juin avec repas croisière sur le canal de Savière et le lac du Bourget. Au retour, un arrêt dans le village très fleuri de Vongnes avec dégustation au caveau bugiste était prévu.

Le repas de fin d'année est maintenant devenu traditionnel.

L'ex Com Com propose chaque année des voyages, des séjours, des concours de belote ou de pétanque, un quine-loto.

Nadine Cottet, l'animatrice, organise aussi des randos sur toutes les communes : en 2020, notre club sera chargé de prévoir les 2 circuits sur Cras et d'offrir une collation au retour : ce sera le 1<sup>er</sup> juin.

Au mois de janvier, la participation des adhérents de Cras au pot-au-feu à l'issue de l'Assemblée générale des clubs de l'ex Com Com est toujours importante.

En raison de la réorganisation des horaires des Tap, le club ne propose plus d'accueillir des enfants des écoles pour l'activité « jeux de société ».

Une pensée pour Christian Broyer, très actif au sein du club, décédé cette année.

### INFOS

**Co-présidents :** Jeanine VERNOUX et Michel MICHON

**Trésorier :** Françoise Broyer

**Secrétaire :** Martine CHEBANCE

### À NOTER

La visite du site internet permet d'avoir toute information sur l'organisation et le programme des activités du club : [http://club.quomodo.com/club\\_entraide\\_amitie\\_des\\_retraites\\_de\\_cras](http://club.quomodo.com/club_entraide_amitie_des_retraites_de_cras)

Tous les retraités, pré-retraités, anciens ou nouveaux, peuvent nous rejoindre à tout moment.  
La cotisation de 20 € reste inchangée.







### Gym Loisirs



Si vous cherchez un club de gymnastique près de chez vous, ne cherchez pas plus loin, il est à Etrez.

Depuis sa création en 1983, l'association de Gymnastique Volontaire d'Etrez devenue Gym Loisirs d'Etrez, offre à sa quarantaine d'adhérent(e)s de tous âges, une gymnastique d'entretien. Ces cours sont dispensés par deux professionnels du sport : Céline Miralles, le mardi soir de 19h15 à 20h15 : fitness, abdos-fessiers, steps, cross fit, etc, et Caroline Teppe le mercredi matin de 9h15 à 10h15 : gym douce. un professionnel du sport.

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale où chacun(e) travaille pour soi. N'hésitez pas à venir nous voir et à tester un cours à la salle des fêtes d'Etrez. Vous serez toujours les bienvenus(e)s.

Pour éviter aux adhérent(e)s de payer une cotisation trop élevée, le bureau a organisé en 2018 son deuxième réveillon pour le jour de l'an. Grâce au dynamisme des membres et à l'aide apportée par des amis, cette soirée sympathique a permis de dégager un bénéfice très honorable. En dépit de plusieurs sollicitations, le bureau ne renouvellera pas pour le réveillon prochain.

Des cours d'aquabike ont été organisés à Aquasport à Péronnas, lors du dernier trimestre. L'activité très appréciée sera renouvelée au printemps prochain à la piscine de la Plaine Tonique.

Pour perpétuer la tradition, la saison s'est clôturée au restaurant « Le Comptoir des Lou » à Foissiat.

Notre association se charge aussi la gestion des cotisations de tennis. Les permanences pour la prise d'une clé ou le renouvellement pour l'accès au terrain de tennis seront annoncées par mail ou sur le panneau lumineux de la commune (en mai ou juin 2020).

GYM LOISIRS, affiliée à la Fédération des Foyers Ruraux, cautionne le groupe des « Poètes », qui participe à de nombreux trails et épreuves sportives. Et cette année, les Bress'Amazones se sont ralliées. En octobre, une équipe féminine de trois personnes a participé à un raid humanitaire et solidaire au Vietnam.

Nous remercions la municipalité qui apporte son soutien par la mise à disposition gratuite la salle des fêtes tant pour les cours que pour les manifestations, et pour la subvention.

### Infos

1 cours le mardi et 1 cours le mercredi

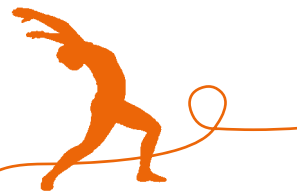
**Présidente :** Babeth CHANEL, 06 81 82 32 81

**Trésorière :** Annick COMTET, 06 73 24 33 38

**Secrétaire :** Nelly JACQUET

**Membres :** Nicole LAURENT, Michelle BUIRON et Céline FOURRIER





## Gym Volontaire



### Cours de Gym Tonic

avec l'Association de Gymnastique Volontaire de Cras

**BOUGEZ ! DÉPENSEZ-VOUS !  
ENTRETENEZ VOTRE BIEN-ÊTRE !**

**Venez nous rejoindre !**

**Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !**

N'hésitez pas à nous contacter.

### INFOS

**Présidente :** Marylène AJOUX, 06 70 08 18 37

**Vice-présidente :** Florence MARECHAL, 06 67 19 58 23

**Secrétaire :** Cécile CHEVROT, 06 11 99 66 04

**Secrétaire adjointe :** Catherine RABUEL

**Trésorière :** Gislaine PERRIN

[club.quomodo.com/gvdecras](http://club.quomodo.com/gvdecras)



**GYM &  
TONIC**  
**STRETCHING  
et RELAXATION**



Avec Clément NALLET - Mardi à 18h15



Avec Blandine CHATELET - Jeudi à 20h15





### Etoile Sportive Foissiat Etrez



Créé en 1936, l'Étoile Sportive de Foissiat-Étrez est un club âgé mais toujours très dynamique. Fort d'une équipe de plus de 30 dirigeants, d'une vingtaine d'éducateurs, de 4 arbitres officiels et une bonne quinzaine de semi-officiels, de bénévoles toujours fidèles et actifs, il permet de pratiquer le football dès l'âge de 6 ans sur les 2 communes de Foissiat et d'Étrez, et en entente sur le groupement Bresse Tonic Foot pour certaines catégories.

Si l'équipe fanion évolue en élite départementale depuis plusieurs saisons avec un passage d'une saison en ligue, le club compte 4 équipes seniors ce qui est assez rare pour un club n'ayant pas réalisé de fusion sur les dernières années, signe d'une bonne ambiance et d'un club accueillant à tous les niveaux comme le prouve le nombre de supporters toujours présents.

Les effectifs se répartissent de la manière suivante :

- Féminines : 11 licenciées en entente avec Bresse Nord
- Seniors (4 équipes) et vétérans (1 équipe) : 81 licenciés
- U15/U18 avec le groupement Bresse Tonic Foot : 36 licenciés

- U13 (2 équipes) : 15 licenciés
- Foot animation (des U7 au U11) : 47 licenciés

Les entraînements ont lieu aux horaires et lieux suivants :

- **Seniors** : mardi et vendredi (19h30-21h) à Foissiat et/ou Étrez. Match vétérans le vendredi soir à 20h30 à Étrez.
- **U18** : lundi (19h15-21h) à Attignat actuellement et mercredi (16h-19h30). Terrain de l'Huppe synthétique à Montrevel (groupe 1 puis groupe 2)
- **U15** : mardi et jeudi (17h30-19h) au terrain de l'Huppe synthétique à Montrevel
- **U13** : mercredi (17h-19h) à Etrez
- **U11** : mercredi (17h45-19h15) à Etrez
- **U7 et U9** : mercredi (18h-19h15) à Foissiat

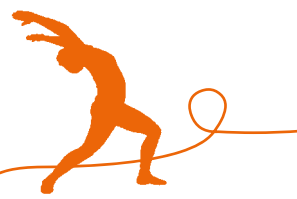
Les personnes intéressées peuvent contacter les responsables du club ou se rendre directement aux entraînements pour voir avec les éducateurs des différentes catégories.



### Infos

**Président** : Philippe TREFFOT  
**Trésoriers** : Vincent BREVET et Patrick RENOUD  
**Secrétaire** : Sébastien BARDET et Philippe DEBOST  
**Président Bresse Tonic Foot** : Jérôme GONNU  
**Commission technique seniors** : Christian COLLET  
**Commission technique jeunes** : Philippe TREFFOT  
**Communication** : Damien PIROUD et Joffrey BERNARD  
**Commission animation** : Jean-Yves DAUJAT  
**Commission sponsors** : Mickaël TISSERAND  
**Commission équipements** : Arnaud PIN et Bruno PRUDENT  
**Commission terrain** : Michel COCHET et Ludovic COCHET  
**Référent arbitre** : Ludovic COCHET





## Temps Dance



### SAISON 2019-2020

Une nouvelle saison avec deux cours supplémentaires et des effectifs constants puisque **84 danseurs** suivent les cours cette année avec Élodie de l'École de danse Fred Danse Académie. Les horaires des cours sont les suivants :

#### Le mercredi :

- De 13h30 à 14h30 : 7/8 ans tous types de danse (street jazz, Hip-Hop, modern jazz...)
- De 14h30 à 15h30 : Préados tous types de danse (street jazz, hip-hop, modern jazz...)
- De 15h30 à 16h15 : 4/6 ans Eveil à la Danse
- De 16h15 à 17h15 : 9/11 ans tous types de danse (street jazz, Hip-Hop, modern jazz...)
- De 17h15 à 18h15 : groupe avance avec des 9-11 ans et des ados (cours de perfectionnement)
- De 18h15 à 19h15 : Ados + 12 ans tous types de danse (street dance, Hip-Hop, modern jazz...)
- De 19h15 à 20h15 : Chorée Dance Zumba Adultes

Comme la saison dernière, l'association a effectué différentes démonstrations de danse lors des manifestations suivantes :

- spectacle de Noël
- vœux du Maire le 5 janvier 2019,
- participation au Défi Team organisé par l'École de Danse Fred Danse Académie le 24 mars 2019 : 2 trophées ont été rapportés par les 9-11 ans !
- représentation au gala d'Élodie le samedi 24 mai 2019 au Vox
- participation au Free to Dance à St André-de-Corcy le samedi 30 mars (compétition officielle de danse)
- participation au Fou de Rural à Étrez le dimanche 7 juillet 2019

Un stage de danse pendant les vacances scolaires de la Toussaint a également été mis en place pour les enfants.

Même si la saison a déjà démarré vous pouvez encore nous rejoindre, vous serez les bienvenus(e)s.

Les cours de danse sont dispensés dans la bonne ambiance !

#### INFOS

**Président :** Christelle Veillas, 07 86 06 47 10

**Secrétaire :** Amanda Nallet, 06 14 04 25 57

**Trésorier :** Nelly Curt, 06 80 45 41 79

#### Date à retenir

**Date du Gala 2020 :** samedi 13 juin 2020







### Bibliothèque



En 2019, nous avons eu le plaisir d'accueillir Evelyne Catherin dans l'équipe. Les ateliers créatifs de Noël et des vacances de printemps ont toujours beaucoup de succès.

Le spectacle gratuit pour les enfants est fixé au 30 novembre. C'est la compagnie Zazimut's qui assurera la prestation. Les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents sont invités.

A cette occasion, l'album Premières Pages offert aux enfants nés en 2018 par le Ministère de la Culture et le Département, pourra être distribué. Il sera aussi mis à disposition pendant les permanences de la bibliothèque jusqu'au 31 décembre 2019.

Les accueils de classes fonctionnent bien. Les 7 classes sont venues une fois par mois les mardi et vendredi matins pendant toute l'année scolaire. Chaque élève peut emprunter un livre en fonction de ses goûts (romans, documentaires, BD...), selon les recommandations de leur professeur d'école.

Nous exposons avec plaisir les créations (peintures, photos, etc...) de toute personne qui le souhaite. Cette année, les œuvres de Mme Bonnafous et de Denis Flotat sont venues agrémenter les murs de notre bibliothèque.

Les subventions allouées par la CA3B et la commune permettent l'achat de nouveautés. Les échanges de livres avec la BDP sont aussi l'occasion d'élargir et de



diversifier nos offres aux lecteurs. Nos rayons sont bien garnis. C'est pour cette raison que nous sommes parfois obligés de « désherber » en supprimant les documents anciens ou abîmés.

Une pensée pour notre trésorier Jean-Claude Lionnet qui nous a quittés brutalement.

### INFOS

La bibliothèque accueille le public aux heures de permanences suivantes : mercredi de 16h30 à 18h, vendredi de 15h45 à 16h45 et samedi de 10h30 à 12h.

Les bénévoles sont à votre disposition pour orienter vos choix de lecture et passer un bon moment.

N'hésitez pas à consulter le site internet : <http://club.quomodo.com/bibliotheque-cras>

### ■ Culture et Loisirs



En-dehors des permanences, l'équipe de bénévoles accueille les 5 classes de l'école, les assistantes maternelles et les bébés lecteurs.

### INFOS

**Présidente :** Evelyne Duthion

**Trésorière :** Stéphanie Lambois

**Secrétaire :** Dominique Gaydon

Tél : 04 74 25 66 44 - [bibliotheque@etrez.fr](mailto:bibliotheque@etrez.fr)

[www.lecturenvies.fr](http://www.lecturenvies.fr)

### Permanences

- mercredi : 16h30 - 18h30 (sauf vacances scolaires)
- samedi : 10h - 12h

### Inscription

Gratuite pour les enfants et étudiants et payante (6 €) pour les adultes



### À NOTER

### Calendrier 2020

- Animations avec histoires et bricolages à Pâques et Noël
- Soirée théâtre avec la troupe Scarena de Lescheroux : Samedi 21 mars 2020



## Association "Arbres et Nature"



Randonnée



Bourse aux greffons



Inauguration pique-nique

### En cette année 2019 :

- Le 31 mars, nous nous sommes associés aux « **Croqueurs de pommes Jura Bresse** » pour leur bourse aux greffons et une visite de l'arboretum.
- Le 23 mai, la **Fête de la Nature** organisée à Etrez, s'est déroulée entièrement à l'arboretum où les écoliers de Cras sur Reyssouze et de Marboz ainsi qu'un groupe de résidents d'un EHPAD de Bourg en Bresse et des particuliers ont pu participer aux 7 ateliers proposés.
- Le 25 mai, nous avons inauguré l'**aire de pique-nique** avec ses 3 tables bancs fabriquées par des artisans d'Etrez. Ces tables sont à la disposition de tous pour une petite pause, un goûter, un pique-nique, une photo de groupe...
- Le 9 septembre, lors de la **randonnée** organisée par le service animation de la communauté de communes, plus de 85 personnes ont fait une halte à l'arboretum pour une petite visite.
- Le 21 septembre, pour les journées européennes de patrimoine, une vingtaine de personnes sont venues pour la **visite guidée de l'arboretum**.
- Le 1<sup>er</sup> décembre, lors de notre **journée festive**, nous proposons des randonnées, un repas de midi, des animations et un petit marché de Noël avec la participation des Croqueurs de pommes.

### A l'arboretum :

- Les bénévoles ont continué l'entretien : tonte, désherbage, taille des arbres, mise en place de protection contre les chevreuils, nettoyage de la haie et de la mare.
- La zone humide a été creusée début mai. Les 3 bassins se sont remplis rapidement et ont été colonisés par les grenouilles et surtout par le fameux crapaud sonneur à ventre jaune, une espèce protégée.
- Les arbres et arbustes manquants ont été remplacés et la signalétique complétée : tous les arbres et arbustes sont maintenant signalés par leurs noms latin et français.
- La réflexion sur l'aménagement du reste de la parcelle A478 se poursuit : plantation d'arbres fruitiers, création de clairières arborées et d'un chemin pédagogique...

*Rappel : l'arboretum est ouvert à tous pour les visites à condition de respecter la charte du visiteur qui figure sur le panneau d'entrée et des visites guidées peuvent être organisées sur demande.*



Journée de  
la nature

### INFOS

Les membres du conseil collégial à contacter :  
Eliane JAY, 06 85 26 36 45 - eliane.jay@wanadoo.fr  
Jean-Louis PELTIER, 06 70 27 73 40 - josettejl.peltier@orange.fr

### À NOTER

#### Les manifestations 2020

- **17 janvier** : Assemblée générale
- **31 mai** : fête de l'arbre
- **Septembre** : Journée du patrimoine
- **6 décembre** : Journée festive « Noël au pays de l'arbre »





### L'association des parents d'élèves renouvelée



L'APE organisait son assemblée générale en ce début d'année scolaire. Traditionnellement, ce rendez-vous ne séduit pas les parents et 2019 n'a pas fait exception. En dehors des membres de l'association, seuls 4 étaient présents.

Les membres du bureau ont présenté le bilan de l'année. L'APE a organisé 8 manifestations, dont le carnaval qui faisait son grand retour et une vente de chocolats qui était une nouveauté. Des animations particulières ont aussi été proposées pour la fête de fin d'année avec des

jeux en bois et un toboggan géant. Toutes les manifestations ont enregistré un bénéfice. L'APE a pu financer près de 8 000 € d'activités et sorties pour les élèves de l'école.

En ce début d'année scolaire, l'association a enregistré l'arrivée de nouveaux membres. De quoi démarrer cette nouvelle année avec enthousiasme toujours au service des enfants. L'APE a démarré l'année par la traditionnelle vente de tartes cuites au feu de bois. Chaque année, elle prépare près de 300 tartes sucrées et salées.



#### INFOS

**Le bureau :** Jérôme ANTOUARD, Arnaud DUC, Sandra BUSCH, Séverine FÈVRE.

**Contact :** [apecras01@gmail.com](mailto:apecras01@gmail.com)

#### À NOTER

- **Dimanche 19 janvier :** loto.
- **Samedi 14 mars :** carnaval, boum et vente de plats à emporter.
- **Dimanche 7 juin :** vente de fleurs pour la fête des mères.
- **Vendredi 3 juillet :** fête de fin d'année.

### Les Riverains du Stockage de Gaz, site d'Etrez

**Une association pas comme les autres, mais nécessaire**

Le PPRT (Plan de Protection des Risques Technologiques) pour le site d'Etrez a été approuvé par le Préfet de l'Ain le 28 Juillet 2015, entraînant pour chacun des impactés des travaux obligatoires de sécurisation de leurs habitations, sous des formes diverses selon les emplacements.

Après de nombreux problèmes leurs réalisations arrivent à leurs fins. Nous intervenons auprès des Mairies d'Etrez et de Marboz, de la DEAL et des services Préfectoraux afin qu'aucuns des impactés ne soient lésés.

Bien qu'en sommeil, l'association perdure et assure le suivi de l'avancement des travaux.

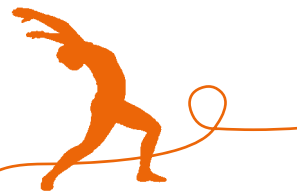
Pour conserver nos liens, nous organisons chaque année non pas la Fête des Voisins, mais « La Fête des Riverains ».

Nous remercions les Maires d'Etrez et de Marboz pour l'aide qu'ils ont su nous apporter.

Jacques PITIOT,  
président



**Contact :** 04 74 25 41 40 - [jacques.pitiot@ozone.net](mailto:jacques.pitiot@ozone.net)



## Sou des écoles



### Qu'est-ce que le Sou des écoles ?

Le Sou des écoles est une association loi 1901 qui fonctionne avec des parents bénévoles et qui permet d'organiser et de financer des manifestations.

### Quels sont ses objectifs ?

Aider financièrement les enseignants à finaliser leurs projets pédagogiques : En 2018/2019, les enfants ont pu se rendre au théâtre, aux petites scènes vertes, à un festival du film d'animation, élaborer un projet Petrek avec livres et CD, participer à un barbecue à la dernière sortie canoë kayak, aller au cinéma, etc...

### Comment obtenir des fonds ?

En organisant des manifestations :

- **Vente de pizzas à emporter** avec « Aux mille et une Pizzas » : jeudi 17 octobre 2019 (parking de l'école)
- **Vente de chocolats** avec "Les Chocolats de Fred" : vendredi 20 décembre 2019 (parking de l'école)
- **Quine Loto** : dimanche 26 janvier 2020 (salle des fêtes)
- **Boum du Carnaval et vente de pizzas à emporter** avec « Aux mille et une Pizzas » : vendredi 21 février 2020 (salle des fêtes)
- **Vente de Pizzas à emporter** avec « Aux mille et une Pizzas » : jeudi 16 avril 2020 (Parking de l'école)
- **Fête de l'école** : samedi 27 juin 2020 (salle des fêtes)

### Comment fonctionne le sou des écoles ?

Il fonctionne comme toutes les associations avec :

#### Du côté administratif :

– un bureau formé d'un président, un vice-président, un trésorier, un vice-trésorier, un secrétaire, un vice-secrétaire, et des membres actifs.

– une assemblée générale de l'association qui a lieu fin septembre à laquelle tous les parents d'élèves scolarisés peuvent participer pour être mieux informés sur tous les points évoqués.

**Du côté logistique :** il faut l'aide de tous ! Chacun d'entre vous peut participer à une manifestation (ce qui peut consister simplement à l'installation, au rangement de chaises, au nettoyage de la salle des fêtes, ou à la tenue de stand...).

Le Sou a à cœur de s'investir pour nos enfants. Les bénéfices servent à financer les sorties scolaires ou l'achat de matériel, mais c'est aussi le moyen de se rencontrer, ce qui permet de s'intégrer plus facilement dans le village, de partager un moment de convivialité, de prendre le temps de discuter...

Nous ne cherchons pas seulement à récolter des fonds mais aussi à participer à la socialisation de nos enfants en leur proposant de se rencontrer en dehors de l'école.

Nous avons besoin de votre aide, le bureau du Sou n'est rien sans l'appui du plus grand nombre.

L'équipe du Sou vous remercie par avance de votre aide.

#### Infos

**Présidentes :** Adeline PRAQUIN (06 75 87 00 57) et Aline COMTET (06 64 51 19 16)

**Trésorière :** Elodie DESBLED

**Vice-trésorier :** Charles SUBTIL

**Secrétaire :** Candice MOREL

**Vice-Secrétaire :** Candy GIROUD

Et toute une sympathique équipe de PARENTS !

Suivez nous sur  Sou des écoles d'Étrez  
[soudesecolesetrez@gmail.com](mailto:soudesecolesetrez@gmail.com)







### Compagnie Quidams



Fête des Vigneorns  
à Vevey (Suisse)



En 2019, la compagnie des Quidams a poursuivi la diffusion de ses différents spectacles avec plus de 200 représentations en France, en Europe et à l'international (en Chine, en Russie, au Japon et en Australie notamment), ainsi que plus d'une vingtaine de représentations lors de la Fête des Vignerons, à Vevey (Suisse).

La compagnie a également fêté ses 25 ans lors de la Parade Blanche le 24 mai à Bourg-en-Bresse, organisée par le Théâtre de Bourg-en-Bresse, en partenariat avec le Jumping International de Bourg-en-Bresse et l'ETAC (École de Cirque de Bourg-en-Bresse).

Ce fut l'occasion de réunir l'ensemble des artistes et techniciens de la compagnie. Des bénévoles d'Étrez sont aussi venus prêter main forte pour cet événement qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes.

Du côté des résidences, le Grand R a accueilli sept compagnies en résidence, et a proposé trois sorties de chantier, en janvier et en avril à Étrez, et en mai à Cras-sur-Reyssouze.

En juillet 2019, à Étrez, des stages de cirque organisés par l'ETAC ont eu lieu dans des chapiteaux derrière la salle des fêtes, et le Grand R a été mis à disposition pour les repas des élèves et animateurs pendant les trois semaines de stage.

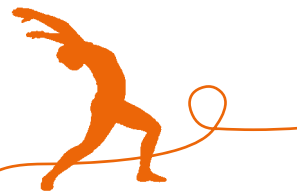
Depuis quelques temps, la compagnie a comme projet d'agrandir le Grand R, lieu de création et de résidence.

En 2020, les spectacles de la Compagnie poursuivront leurs tournées à travers la France et le monde. 2020 marquera également le travail sur une nouvelle création.

Du côté du Grand R, la compagnie a déjà des demandes de résidences pour 2020, et accueillera notamment la compagnie L'Automne Olympique à deux reprises au premier trimestre.



Parade blanche  
à Bourg-en-Bresse



## Amicale des anciens combattants



Regroupement de toutes les générations de guerres, l'amicale des anciens combattants compte 14 adhérents dont 5 veuves.

- **19 mars** : cessez-le-feu en Algérie
- **8 mai** : Victoire de 1945
- **11 novembre** : Armistice 1918
- **10 juin, secteur 7** : remise de gerbe à Marsonnas
- **8 septembre, secteur 7** : remise de gerbe à Malafretaz puis à la stelle des Américains à Montrevel-en-Bresse avec défilé et discours des officiels.

Pour les anciens d'Algérie, Maroc et Tunisie, morts pendant la guerres, une gerbe est déposé sur la tombe de chacun d'entre eux dans les communes concernées le 19 mars. Une cérémonie avec défilé a lieu ensuite à Montrevel-en-Bresse dont dépend le comité cantonale.

L'amicale participe à toutes les commémorations. Elle vient en aide aux anciens combattants ou leurs veuves en cas de besoin, par le biais de l'ONAC.



À NOTER

- **Le 3<sup>e</sup> dimanche de décembre** : Assemblée générale
- **19 mars 2020** : Repas

## Association mémoire de Cras



En 2019, nous avons eu le plaisir, lors de notre dîner festif, de visiter le patrimoine de Thoissey avec « Les Amis du vieux Thoissey »

De février à juin, nous avons collectionné beaucoup de témoignages pour compléter notre futur livre sur « Commerce et artisanat à Cras »

Le 1<sup>er</sup> Septembre avec le comité des fêtes, lors de la 4<sup>e</sup> marche gourmande, nous avons animé six lieux

chargés d'histoire en passant par l'aviculture, les lavandières, le beurre, les tuiles et les carrons bressans et la fabrication de sabots. Le 13 octobre, nous étions au salon du livre d'Attignat.

2020 sera marqué par deux événements importants : notre 10<sup>e</sup> anniversaire et la sortie de notre 5<sup>e</sup> livre. Nous sommes déjà dans la préparation et ce sera deux fêtes qui donneront du sens à notre







# CA3B

## Infos CA3B

GRAND  bassin de  
BOURG-EN-BRESSE  
communauté d'agglomération

### **Vous réalisez des travaux ? La CA3B peut vous aider**

Avec Mon Cap Energie, la CA3B mobilise les conseillers énergie de l'ALEC 01 pour vous proposer un accompagnement complet de votre projet, pour la définition des travaux prioritaires, au choix des matériaux, à la sélection des artisans ou la demande des aides financières de la CA3B notamment. Les subventions concernent l'isolation des logements ou l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable, par exemple un poêle à bois. Elles sont versées sous conditions de ressources et de respect de critères techniques. Les maisons individuelles comme les copropriétés peuvent en bénéficier tout comme les propriétaires occupants ou bailleurs.

#### **Les aides financières à la rénovation**

Pour isoler son logement, un bouquet de deux travaux à réaliser parmi ceux-ci : murs, plancher bas, toitures (combles, rampants), changement de menuiseries.

- Prise en charge de 25% du coût des travaux avec un plafond de travaux éligibles de 10 000 € HT. Aide majorée à 40% pour les primo-accédants.

Pour installer un équipement utilisant une énergie renouvelable : bois, solaire thermique ou photovoltaïque, éolien, géothermie.

- Jusqu'à 1 000 € par équipement.

### **Les Points Info Emploi (PIE)**

#### **Vos alliés pour retrouver un emploi**

Implantés à Bourg-en-Bresse, Viriat, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Montrevel-en-Bresse et Saint-Trivier de Courtes, les Points Info Emploi proposent un accompagnement à la recherche d'emploi, de stage ou de formation. Les conseillers sont disponibles sans rendez-vous aux horaires d'ouverture des permanences. Ils peuvent aider à la définition d'un projet professionnel, à la rédaction de CV ou de lettre de motivation, préparer un entretien. Les chercheurs d'emploi bénéficient aussi du réseau des partenaires des PIE et leurs offres d'emploi.

Ce service de la Communauté d'Agglomération est proposé avec le concours financier de Fonds Social Européen, du Conseil Départemental de l'Ain et de l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville.

INFOS

**Contact :** Muriel Bansillon au 06 87 02 61 81

**A Montrevel-en-Bresse :**

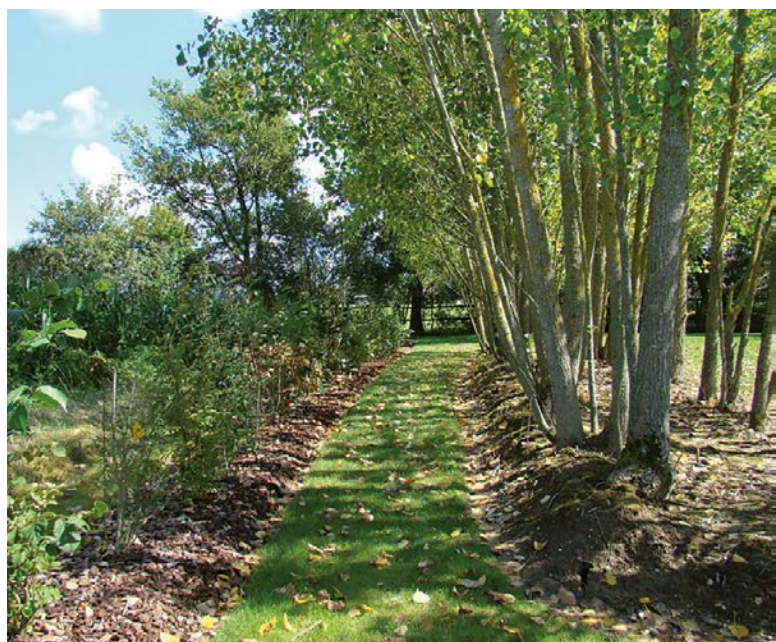
Pôle enfance jeunesse,  
200 rue Charrière Basse, salle du Point Info  
Jeunesse : jeudi de 14h à 16h30.

### **Aide à la plantation de haies**

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse propose une aide à la plantation de haies bocagères. Elle s'adresse à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération, particuliers, agriculteurs, associations ou communes, pour des plantations situées en zone agricole ou naturelle.

Les haies doivent se composer d'à minima six essences locales à choisir parmi une liste imposée (charme, frêne, prunelier, sureau noir, noisetier...). L'aide porte sur l'achat des plants, dans la limite de 4€ par mètre linéaire, pour une haie d'au moins 30 mètres et jusqu'à 300 mètres.

**Télécharger le dossier de demande  
sur le site [www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr)**





## Avec Rubis, des nouveaux services de transport

La Communauté d'Agglomération a déployé son nouveau réseau de transport. Les premiers services ont été lancés en juillet. 100 vélos en libre-service sont désormais disponibles à Bourg-en-Bresse, Viriat, Saint-Denis-lès-Bourg et Péronnas, implantés dans 19 stations. Une navette électrique sillonne aussi le centre-ville de Bourg-en-Bresse, toutes les 20 minutes entre Carré Amiot et la gare SNCF. Ce service est gratuit et fonctionne du lundi au samedi de 10h à 18h. Quelques changements ont également été mis en place sur le réseau des bus urbains : des bus jusqu'à 20h et la ligne 3 prolongée jusqu'à Saint-Just.

Depuis le 2 septembre, la Communauté d'Agglomération propose aussi le transport à la demande et une solution de covoiturage. Celle-ci est intégrée à l'application Rubis à télécharger sur Apple Store ou Google Play. Chaque utilisateur peut proposer des trajets, en tant que conducteur ou passager.

### Zoom sur le transport à la demande

Le transport à la demande offre un moyen de déplacement pour tous les habitants du territoire au départ de leur commune. Les trajets sont à réserver par téléphone au 04 57 38 37 01, du lundi au samedi de 8h à 19h ou via le site [rubis.grandbourg.fr](http://rubis.grandbourg.fr).

Bresse Vallons fait partie du secteur A Le transport à la demande est disponible depuis l'ensemble des communes du secteur vers 5 pôles d'attractivité : Attignat (village), Bourg-en-Bresse (Carré Amiot), Viriat (hôpital Fleyriat), Montrevel-en-Bresse (rond-point), Saint-Trivier-de-Courtes (Pré de la Dîme). Il est également possible de demander un trajet d'un pôle d'attractivité vers une commune. Une grille horaires est définie pour chacun des pôles d'attractivité, au départ et à l'arrivée.



Infos

La liste des arrêts est à consulter sur **rubis.grandbourg.fr** ou à demander par téléphone au moment de la réservation. Le trajet coûte 1,30 €.

## Panneaux solaires : un site pour bien s'informer

Bonne idée que d'installer des panneaux solaires. Encore faut-il qu'ils soient installés au bon endroit et que les équipements soient de bonne qualité. Pour s'informer, la Communauté d'Agglomération propose le cadastre solaire. Accessible sur Internet, il permet de visualiser la toiture de son logement et son potentiel solaire. Il est ainsi possible de savoir en quelques clics si l'installation de panneaux solaires sur le

toit est rentable, que l'électricité soit vendue, auto-consommée ou utilisée pour l'eau chaude sanitaire.

**A noter :** la CA3B finance l'installation de panneaux solaires à hauteur de 1 000 € par équipement.



**Le site :** [www.moncapenergie.fr](http://www.moncapenergie.fr) puis rubrique « Installer des panneaux solaires ».



## Syndicat d'eau Bresse Suran Revermont

### Unité Territoriale de la Moyenne Reyssouze

Notre syndicat s'est regroupé, avec trois autres syndicats, ce qui représente 47 communes, 41 000 habitants, 20 000 abonnés, 1 160 kilomètres de canalisations, 4 440 200 m<sup>3</sup> d'eau produite.

Le prix du m<sup>3</sup> reste différent, 2,01 € le m<sup>3</sup> sur l'unité territoriale Moyenne Reyssouze, 2,18 € sur celle de Bresse Revermont, 2,34 € sur celle d'Ain Suran Revermont et 2,40 € sur celle de Saint Amour Coligny.

L'ex-syndicat des eaux de la Moyenne Reyssouze attribuait une participation de 3 000 € par an pour des projets de puits au Sénégal, région de Kothariy, le nouveau syndicat a repris cet engagement.

**Le cumul de trois ans de participation a permis de réaliser, en 2019, un nouveau puits, avec pompe solaire, au village de Dioulanguel, commune de Bala.**

Le nouveau un puits est d'une profondeur de 35 mètres, avec pompe solaire, cinq panneaux solaires et un stockage de 2 000 litres, l'eau est distribuée sur deux bornes fontaines.



Coût 17 millions de F, soit 26 000 €, subvention de 9 000 € du SIDE Moyenne Reyssouze, participation des collectivités pour le complément.

Le comité de gestion, mis en place par le chef du village, doit fixer le montant de la participation à la bassine de 10 litres. Une personne est chargée du suivi du fonctionnement.

Panneaux solaires, puits et réservoir



Infos

**Syndicat d'eau Bresse Suran Revermont**

2 Rue de la Cure 01851 MARBOZ  
Aqualter 04 74 24 24 9





## La Reyssouze est l'affaire de tous

Il est de l'intérêt général de protéger et mettre en valeur la ressource utilisable en eau dans le respect des équilibres naturels. C'est ce que s'efforce de faire chaque jour le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (SBVR) depuis la mise en place du premier contrat de rivière en 1997.

Il intervient sur les 232 kilomètres de cours d'eau du bassin versant avec la concertation et le soutien des 37 communes (dont la vôtre) et des 2 intercommunalités (CA3B et CCBS) qu'il fédère. Il assure, depuis 2018, la compétence GEMAPI \* qui s'articule autour de la préservation et de la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et de la prévention et la protection des enjeux humains contre les inondations.

Les actions du SBVR voient le jour grâce à l'aide de financeurs publics (Agence de l'Eau, Région, Conseil Départemental de l'Ain) mais aussi de financeurs privés dans le cadre de mesures compensatoires (GRT Gaz et CEMEX). C'est ainsi qu'il réalise des travaux de préservation et d'entretien de la biodiversité et de zones humides remarquables telles que le marais du Dévorah à Bourg en Bresse. Il est même envisagé d'inscrire ce site dans la liste des Espaces Naturels Sensibles de l'Ain.

Le syndicat accompagne la réduction, voire l'arrêt, de l'utilisation des pesticides auprès de tous les acteurs et habitants de son territoire. Il a créé cette année en partenariat avec le lycée des Sardières un aménagement hydraulique, zone tampon humide artificielle, visant à



réduire la concentration en pesticides et nitrates des eaux de drainage d'une parcelle agricole avant rejet dans le Jugnon.

La sensibilisation et la communication auprès de tous représentent un point clé de la réussite des actions du SBVR. Il organisera le 11 juin 2020, avec le lycée des Sardières et l'aide de la CA3B et de fonds européens, une journée technique à destination des agriculteurs, de l'enseignement agricole, des élus et du grand public intitulée « Préservons la ressource en eau en Bresse et Dombes ».

Au regard des événements climatiques des dernières décennies et dans la perspective d'une transmission du patrimoine naturel aux générations futures, la préservation de la quantité et de la qualité des milieux aquatiques est du ressort de tous et de chacun. Le SBVR s'y engage sur son territoire.

Jean Louis FAVIER,  
président du SBVR

ZTHA après travaux



INFOS

**Syndicat du Bassin Versant  
de la Reyssouze**

321 route Foissiat - 01340 JAYAT  
secretariat@syndicat-reyssouze.fr  
[www.syndicat-reyssouze.fr](http://www.syndicat-reyssouze.fr)





# CIVISME

## Rappel des règles civiques



### Les animaux



Qu'ils soient de compagnie, gardiens ou de chasse, les chiens ne doivent pas divaguer, ni sortir des propriétés au passage des véhicules, cyclistes ou piétons.

De plus en plus, nous sommes confrontés aux problèmes de chiens qui divaguent, causant parfois des dégâts. La commune, via la communauté d'agglomération, a signé une convention avec la SACPA qui est autorisée à récupérer les animaux dont les propriétaires ne se sont pas manifestés pour les déposer en fourrière.

Les déjections : pour le centre du village, une poubelle pour y déposer les déjections canines est installée dans le parc de l'église.

### Le bruit

(arrêté préfectoral du 12 septembre 2008)



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, perceuses, etc., ne doivent être effectués qu'aux heures suivantes :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Le tri des déchets



#### ■ L'affaire de tous

- Les points consacrés au tri sélectif sont exclusivement destinés aux déchets recyclables. En aucun cas, ils ne peuvent constituer une déchetterie. Par ailleurs, la création de points de tri sauvages est rigoureusement interdite.
- La collecte des déchets a lieu le mardi matin. Les poubelles doivent être déposées le lundi soir.
- La déchetterie d'Étrez est souvent fermée lors des jours fériés.
- Pour plus de précision concernant les règles de tri sélectif, nous vous invitons à vous reporter aux consignes de tri de la page. Par exemple, le container destiné au carton n'a pas vocation à recevoir tous les types de carton.

#### ■ Les bons réflexes

La Communauté d'Agglomération a réalisé des guides du tri. Ils sont disponibles dans les mairies ou en ligne sur **[www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr)**. Un rappel utile sur les règles de tri, mais aussi des astuces pour produire moins de déchet





### La préservation de l'environnement

Afin de préserver l'environnement et de garantir le bien-être de chacun, nous vous rappelons quelques règles à respecter.

- Afin d'éviter la pollution des eaux, la vidange dans la nature des produits d'entretien et autres liquides nocifs pour l'environnement est strictement prohibée.
- Dans un objectif d'incitation au respect des limitations de vitesse, 2 radars pédagogiques ont été installés sur la commune. Afin de garantir la sécurité de chacun – piéton, cycliste ou automobiliste –, nous vous rappelons la nécessité de respecter strictement les limitations de vitesse.

### Le brûlage des végétaux

**Le brûlage à l'air libre des déchets verts : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !**  
Arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 3 juillet 2017

**> Pourquoi cette interdiction ?**  
Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérogènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène. La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

**> Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?**  
Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

**> Qui est concerné ?**  
Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

**En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)**

### Les plantations

(extrait de l'article 671 du Code civil)



Les distances de plantation sont, par rapport à la limite séparative de deux propriétés ou par rapport à la voie publique :

- de 2 m pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m ;
- de 0,50 m pour les autres plantations (arbustes, haies).



### La collecte au porte à porte

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.



### Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés aux restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes les plantes.



Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

**Renseignez-vous en mairie.**



### Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés, feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.



La tonte **mulching** permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines intercommunalités organisent des tournées de broyage chez l'habitant.

**Renseignez-vous en mairie.**



### La déchetterie

Vous pouvez également déposer vos déchets verts dans la déchetterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Le département de l'Ain dispose d'un parc particulièrement fourni avec **49 installations** à la disposition du public.





# PRATIQUE

## Infos pratiques



### SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

#### MAIRIES

##### COMMUNE DÉLÉGUÉE

*Cras*

04 74 30 90 33  
mairie@mairie-cras-sur-reyssouze.fr

##### Ouverture au public

Lundi 8h30 à 12h • Jeudi 8h30 à 12h  
Vendredi 13h30 à 18h • Samedi 9h à 12h

##### Permanence maire/adjoints

Le samedi matin

##### COMMUNE DÉLÉGUÉE

*Étrez*

04 74 25 42 08  
mairie@etrez.fr

##### Ouverture au public

Mardi 8h30 à 12 / 13h30 à 19h  
Vendredi 8h30 à 12h • Samedi (1/2) 10h à 12h

##### Permanence maire/adjoints

Samedi 10h à 12h

#### SERVICES TECHNIQUES

S'adresser à la mairie 04 74 30 90 33

04 74 25 46 20 : laisser un message  
sur le répondeur ou 06 43 85 60 87

#### ÉCOLES ET SERVICES PÉRISCOLAIRES

Ecole primaire 04 74 30 94 25  
Accueil périscolaire 04 74 25 90 34  
Restaurant scolaire 04 74 25 90 70

04 74 30 87 31  
04 74 30 89 47 / 06 43 85 62 22  
04 74 30 89 47 / 06 43 85 62 22

#### BIBLIOTHÈQUES

04 74 21 46 55

04 74 25 66 44

##### Ouverture au public

Mercredi de 16h30 à 18h  
Vendredi de 15h45 à 16h45  
Samedi de 10h30 à 12h

##### Ouverture au public

Samedi de 10h à 12h  
Mercredi de 15h à 17h

#### SALLE DES FÊTES

Pour la location, téléphoner en Mairie

Pour la location, téléphoner en Mairie

#### LOCATION MATÉRIEL

**Comité des fêtes de Cras sur Reyssouze**  
M. Jean-Luc Long : 04 74 30 93 45  
Chapiteaux : 80 € • Frigos : 70 €  
Table + chaises : 4 € • Mange debout : 4 €

Mme Nicole LAURENT 04 74 30 84 17  
guynicole0112@orange.fr  
Table : 3 € • 10 chaises : 3 € • 2 bancs : 3 €  
Barbecue : 3 €  
Plus aucun matériel n'est gratuit

##### Location du camion frigo

Contactez M. Guy Duthion 04 74 30 84 96

### SERVICES PUBLICS D'AGGLOMÉRATION

#### PÔLE BRESSE

04 74 25 68 98

#### PETITE ENFANCE MONTREVEL

Crèche : 04 74 25 64 55  
Centre de loisirs : 04 74 25 79 41  
Relais assistantes maternelles :  
04 74 25 40 64

#### DECHETTERIE ETREZ

Ouverte du lundi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
04 74 30 84 03

### DIVERS

**ADMR (portage des repas)**  
04 74 30 89 07

**ADAPA** 04 74 45 51 70

**CENTRE DÉPARTEMENTAL  
DE SOLIDARITÉ 3001**

**ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER**  
« Lou vé nou » - 06 71 40 93 06

**CLIC DES PAYS DE BRESSE**  
www.clicdespaysdebresse.org  
04 74 30 78 24

### Numéros utiles



#### POMPIERS

18 ou 112 depuis un portable

#### SAMU

15 pour urgence médicale

#### Centre anti-poison

04 72 11 69 11

#### Police - gendarmerie

17

### CORRESPONDANCES DES JOURNAUX

Voix de l'Ain : Yves GOUX  
06 73 34 03 58  
yves.goux28@laposte.net

Le Progrès : Annick COMTET  
06 73 24 33 38  
annick.comtet@gmail.com



## Informations sur les élections municipales 2020



**Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.**

La gestion des listes électorales est assurée par les communes et il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées. Voici ce qui change pour cette élection :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31



décembre de l'année précédant le scrutin).

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr.

## Un logo pour Bresse Vallons

Le logo est la première signature présente sur tous les supports de communication. Comme un blason, le logo représente les atouts et l'esprit d'une collectivité et il permet de mieux l'identifier.

La commune de Bresse Vallons a souhaité se doter d'un logo. Cette volonté s'inscrit dans une démarche globale, qui vise à donner un élan à la communication de la commune nouvelle, à l'heure où les territoires sont concernés par les enjeux du marketing.

Sur le flash info communal paru en août 2019, la municipalité a lancé un appel auprès des habitants de Bresse Vallons « Imaginez le futur logo de Bresse Vallons ». Parmi les propositions reçues, un projet de logo a été retenu, à la suite de quoi sa conception finale a été confiée à l'entreprise IMAGES & MOTS de VIRIAT.

Ce logo met en exergue quatre axes qui symbolisent l'esprit de la commune de Bresse Vallons :

- Une Commune Environnementale,
- La Ruralité,
- L'Eau,
- Le Dynamisme et le Bien Vivre.



### Explications du graphisme

- Une commune environnementale,
- **Couleur VERTE** : La nature, les cultures agricoles, avec la représentation d'un vallon,
- **Couleur BLEUE** : La Reyssouze, les étangs, le signe de l'Eau,
- **Couleur JAUNE** : Le soleil, le rayonnement, le dynamisme, la Vie,
- **Couleur BLEUE CLAIRE** : La douceur,
- L'oiseau avec les ailes ouvertes vers le haut, signe d'envol de la commune nouvelle et de dynamisme,
- Les courbes ascendantes avec des couleurs proches de celles de l'arc-en-ciel, viennent renforcer le dynamisme.

**Le site de Bresse Vallons, en cours de construction, sera opérationnel courant 2020.**





# ACTIVITÉS

Artisans  
Commerçants



L'activité économique est indispensable pour une commune, qu'elle soit artisanale, agricole, commerciale ou industrielle. Elle concourt au dynamisme du village et au bien-être des habitants en assurant une qualité de service à la population et en créant de nombreux emplois.

## Boulangerie - Pâtisserie - Bar

**GALLET Mickaël et Anaïs**

Cras - 09 83 07 27 57

## Boulangerie - Épicerie multiservice

Etrez - 04 74 21 76 13

## Restaurant

**Le Relais d'Etrez**

Etrez - 04 74 25 41 53

## Bar traiteur snack

**La Grignotte**

Etrez - 04 74 30 93 31

## Produits fermiers

**EURÊ'CRAS**

Cras - 04 74 52 87 82

## Cabinet infirmier libéral

**BAILLET Romain et CURCI Elise**

Cras - 04 69 19 28 76

## Cabinet médical

Etrez

- **MAIRE Angélique**, orthophoniste

orthophonisteetrez@orange.fr

04 74 21 70 11

- **ROUX Claude**, médecin ostéopathe

04 74 30 83 22

## Coiffure mixte

**GONNET Clothilde**

Cras - 04 74 25 93 62

(du mercredi au samedi)

**Infini Styl'**

LAURENT Carole

Etrez - 04 74 30 26 85

## Coiffure à domicile

**OPHELIE**

Etrez - 07 82 11 61 59

## Esthétique à domicile

massage soins bien-être, ongleries

**Marlène DUTHION**

Etrez - 06 18 58 19 66

## Taxis

**LEFEBVRE Sébastien**

Toutes distances

Cras - 04 74 52 94 79

**Taxi RENOUD Jean-Claude**

Etrez

## Annonce

La Commune recherche activement depuis plusieurs mois un artisan boulanger pour assurer la réouverture du commerce situé dans la commune déléguée d'Etrez.

Les contacts avec d'éventuels repreneurs se poursuivent et des pistes sérieuses se dessinent.

## Divers

## Matériel de motoculture

**AGRIPRO Motoculture**

Cras - 04 74 25 95 08

## Matériel agricole

**AGRIPRO**

Cras - 04 74 25 95 08

## Carrosserie Peinture Automobiles

**SARL TREBOS**

Cras - 04 74 25 90 43

## Nettoyage Auto

**ANTUNES DE SOUZA Daniel**

Cras - 07 82 97 56 01

## Mécanique automobile

**TOULLIEUX Jérémie**

Cras - 06 82 17 20 41

## Chaudronnerie tuyauterie soudure

**CTS David DONGUY**

Cras

## Mécanique industrielle

**SN MOLD - Neveux Stéphane**

Cras - 04 74 25 93 11

## Fabrication aliments bétail

**SARL MINOTERIE GAULIN**

Cras - 04 74 30 90 25

## Commerce de détail alimentaire

**SAS TAIPA Jean-Charles**

Cras

## Couture

**PORTE Rose-Marie (Couture Rose)**

Cras - 04 74 45 03 17

## Réflexologue plantaire - Reiki

**ARBAN Marie-Christine**

Cras - 06 81 65 88 95

## Équipements médicaux et chirurgicaux

**IMPHONUM - BRENDÉL Jean-Charles**

Cras

## Ingénierie, études techniques

**SAS FERREIRA DE SOUZA**

Cras - 06 89 90 66 96

## Enseignes

**Enseignes GRUEL**

Cras - 04 74 25 93 35

## Luthier

**Stéphane FLEURET**

Etrez - 06 75 78 09 14



## ■ Bâtiment et travaux publics

### A.T.B. Assainissement Terrassement Bressan

M. RUDE  
Cras - 06 89 85 83 83

### Terrassement - TP - VRD

**FAUSSURIER Sébastien**  
Etrez - 06 82 04 12 73

### Carrelage

**CAVILLON Carrelages**  
Etrez - 04 74 23 60 08  
ou 06 72 05 79 51

### Charpente traditionnelle - maison ossature bois HQE et BBC

**PIRON Charpente**  
Cras - 04 74 52 97 74

### Construction métallique serrurerie

**SCM JACQUET Christian**  
Cras - 04 74 30 99 60

### Chauffage - sanitaire - zinguerie - climatisation - énergies renouvelables

**SARL BREVET Pierre & fils**  
Cras - 04 74 30 90 38

**BRESSE ENERGIES**  
Cras - 04 74 23 79 17

### CHANEL Patrick CMC

Etrez - 04 74 30 87 77

### Travaux publics

**MICHELON TP**  
Cras - 09 70 02 73 22  
ou 06 86 59 52 83

### Fabrication d'agencements et de meubles, menuiserie, ébénisterie

**MÖBEL DESIGN AGENCEMENT**  
Cras - 04 28 38 24 74

### Maçonnerie

**BEREZIAT Thomas**  
Cras - 09 67 84 09 75

**L.P.M. - M. POMERET**  
Cras - 06 88 63 85 75

### Maçonnerie rénovation

**MX**  
Cras - 07 66 72 62 88

**MERLE Olivier**  
Etrez - 06 64 42 66 96

### Maçonnerie Aménagements extérieurs

**CRESSIN Anthony**  
Etrez - 06 71 36 44 17

### Agenceurs

**Menuiserie GIROD**  
Cras - 04 74 30 92 08

### Menuiserie - Ebéniste Sculpteur sur bois

**FORAY Jean-Claude**  
Etrez - 04 74 25 42 23  
ou 06 60 95 54 19

### Travaux de couverture toitures nettoyage ramonage

**DETROYAT Michel**  
Cras

### Fabrication chassis et fenêtres vitrées

**GLASS'INOV**  
Cras - 04 74 21 49 68

### Electricité

**PESENTI Fabrice**  
Cras - 04 74 30 99 65

### Platrier peintre

**DIDILLON Franck**  
Cras - 04 74 25 94 65 - 06 84 75 96 15

### Jardin - Parc - Entretien

**La M'Ain Verte**  
Etrez

## ■ Industriels

### Site de stockage souterrain de gaz naturel en cavités salines

**Storengy**  
888, route des Loyons  
Etrez

### Station de compression pour le transport du gaz naturel

**GRT Gaz**  
Etrez

### Laiterie

**Laiterie coopérative d'Etrez**  
Etrez - 04 74 25 41 86

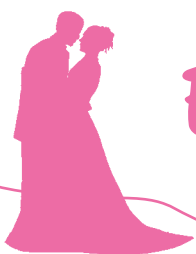
## ■ Exploitations et agriculture

### Exploitations

G.A.E.C. des Bois - Etrez  
E.A.R.L. du Château - Etrez  
S.C.E.A./E.A.R.L. La Persévérance  
BREVET - Etrez  
G.A.E.C. du Mollard - Etrez  
G.A.E.C. du Village d'en Haut - Etrez  
Ecurie des Fourches - Etrez  
BERNARD Michel - Cras  
EARL Du Bel Air - Cras

EARL Corbiere Olivier - Cras  
EARL des Matrais - Cras  
FAVIER Pierre - Cras  
JASSERON Frédéric - Cras  
PERRIN Valérian - Cras  
SARRON Philippe - Cras  
SCEA Chassagne - Cras  
BOUILLLOUX Christiane - Etrez





# ÉTAT CIVIL

Naissances  
Mariages  
Décès



## Cras-sur-Reyssouze

### ■ Naissances

**AMIN Edgar**

**5 janvier 2019**

fils de Jérôme AMIN  
et Anaïs DIRE

**NUGIER Paul**

**10 janvier 2019**

fils de Adrien NUGIER  
et de Maïté RIGAUDIER

**RONGIER Sohan**

**6 février 2019**

fils de Cassandra RONGIER

**DAGALLIER Aloïs**

**19 février 2019**

fils de Damien DAGALLIER  
et de Mathilde BEREZIAT

**COMBIER Arya**

**31 mars 2019**

filles de Laurent COMBIER  
et de Sophie DUFFIEUX

**LIGNERES Eva**

**8 mai 2019**

filles de Grégory LIGNIÈRES  
et de Sabrina COULON

**PONCET Milan**

**20 mai 2019**

fils de Xavier PONCET  
et de Amanda DUMOULIN

**PAUBEL Alix**

**22 mai 2019**

filles de Guillaume PAUBEL  
et de Anne-Iris DARBON

**FREVILLE Ariane**

**19 juin 2019**

filles de Jean-Marie FREVILLE  
et de Sandra ROCHEFOLLE

**PAUBEL Marius**

**20 juin 2019**

fils de Florian PAUBEL  
et de Andréa BOUVARD

**DEMARET Léandre**

**27 juin 2019**

fils de Benjamin DEMARET  
et de Julie ORANGE

**BOUTON Clément**

**18 juillet 2019**

fils de Sébastien BOUTON  
et de Marianna BECHERE

**BAS Melya**

**30 septembre 2019**

filles de BAS Ahmet  
et de Charline MATHIEU

**GUILLOT Augustin**

**14 octobre 2019**

fils de Mickaël GUILLOT  
et de Diane LEMPEREUR de GUERNY

**LEONINO Joye**

**31 octobre 2019**

filles de Letizia LEONINO

### ■ Baptême républicain parrainage civil

**BULLIN Diego**

le 7 septembre 2019

**BOLLET Camille**

le 14 septembre 2019

**TREBOS Hortense**

le 21 septembre 2019

### ■ Décès

**CHARNAY née PONSARD Fernande**

8 janvier 2019

**BROYER Christian** 21 juin 2019

**MORELLET née CAMOZZI Gisèle**

15 juillet 2019

**JOUBE Jacky** 5 août 2019

**LIONNET Jean-Claude** 16 août 2019

**CHAPELANT Madeleine** 3 décembre 2019

### ■ Mariages

**BAS Ahmet et MATHIEU Charline** le 23 février 2019

**TAPONARD Julien et GUIGUE Claire** le 20 avril 2019

**RONGIER Didier et FELKER Patricia** le 4 mai 2019

**SARRON Nicolas et GRALL Sabrina** le 11 mai 2019

**SOULARD Daniel et PREYNET Françoise** le 31 août 2019

**HUCHET Denis et PIRAT Séverine** le 7 septembre 2019

**TREBOS Eddy et FERRIER Océane** le 21 septembre 2019

**PERRET Gaël et MERLOS-OLLER Johana** le 14 décembre 2019

### ■ Pacs

**ROSSO Vincent et VASSIEUX Emeline** le 23 février 2019

**GUILLOT Florian et MARQUENTO Célia** le 26 août 2019

**VION Damien et BARRÉ Céline** le 28 septembre 2019

**PLAÇAIS Sébastien et SERRUROT Marie** le 14 décembre 2019



## ■ Naissances

**Iris COUTARD**  
**5 mars 2019**

filles de Jérôme COUTARD  
et Sabrina MAHIEU,  
1460 route de Foissiat

**Esther SAIVE**  
**le 19 mars 2019**

filles de Damien SAIVE  
et Laetitia BEREZIAT,  
170 route des Tronches

**Zita BEREZIAT**  
**le 9 avril 2019**

filles de Pierre-Emilien BEREZIAT et  
Emeline WALLER,  
405 route de Marboz

**Eloan BREVET**  
**le 19 juin 2019**

fils de Maxime BREVET  
et Céline SCHWARZ,  
180 route de la Vieille Ronge

**Louna CALASSI GUILLON**  
**le 7 juillet 2019**

filles de Thomas CALASSI  
et Anaïs GUILLON,  
48 rue du Petit Bosquet

**Lucy ROEDIGER**  
**le 18 août 2019**

filles de Rémi ROEDIGER  
et Neila RAHMANI,  
1453 route de Foissiat

**Maëna HIMEUR**  
**le 28 août 2019**

filles de Nicolas HIMEUR  
et Marine VINCENT,  
134 lotissement du Petit Bosquet

## ■ Baptême républicain parrainage civil

**Eléa COUTARD**, le 24 août 2019

## ■ Mariages

**Jacob SEIGLER et Béatrice CHAROBERT** le 8 juin 2019

## ■ Pacs

**Thibault CORDIER et Eva DELORE**, le 6 mai 2019

## ■ Décès

**Bernard CHAUVÉAU**, le 14 janvier 2019

**Bruno COCHET**, le 25 mai 2019

**Agnès RENAUD**, le 9 novembre 2019





# CONSCRITS

Cras-sur-Reyssouze







Étрез

# CONSCRITS



ALT Photo  
ude Hautenberger

Banquet des classes - ETREZ - 2019



